

CREAI // Bretagne

CATALOGUE 2024 DE FORMATION INTER ET INTRA



EDITO

BIENVENUE DANS LE CATALOGUE DE FORMATION DES CREAI BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE !

Comme vous, nous nous interrogeons sur les politiques publiques et leurs déclinaisons opérationnelles : comment les comprendre et s'en saisir pour les intégrer dans des pratiques du quotidien qui font sens que l'on soit professionnel du soin et/ou de l'accompagnement, manager ou personne concernée ?

Les CREAI permettent d'établir les ponts nécessaires entre les différentes politiques publiques et leurs effets auprès des personnes accompagnées et leurs proches, des professionnels et autres acteurs engagés.

Pour cette raison, nous avons conçu une offre pédagogique qui permet d'appréhender et articuler les enjeux actuels et à venir dans les secteurs : social, médico-social et sanitaire. A travers cette offre, il est question du sens du système de santé et des pratiques qui le portent. L'enjeu est que les différents acteurs prennent toute leur place et participent à l'accompagnement des personnes vulnérables.

En 2024, nous aborderons plus particulièrement ensemble et avec les personnes concernées, les composantes et leviers de la transformation de l'offre, les références et méthodes de caractérisation et d'accompagnement en protection de l'enfance, la coordination des parcours, le territoire et le domicile, ... avec pour fil rouge la participation de la personne aux actions et services qui la concernent.... Nos CREAI sont à vos côtés et toutes ces thématiques peuvent se décliner :

- En intra (au sein de vos structures), en ajustant la prestation à vos besoins et à votre contexte.
- En inter (avec des inscriptions individuelles de professionnels de différentes structures) dans nos locaux à Rennes ou à Nantes.

Notre offre se décline à partir de 4 grandes thématiques et permet de nous solliciter dans le cadre de formations, d'appuis méthodologiques, de conférences, de journées d'études, selon des modalités à définir ensemble.

Pour plus de précisions, contactez-nous !

Les équipes des CREAI Bretagne et Pays de la Loire

PRÉSENTATION DES CREAI

QUI SOMMES-NOUS ?

Depuis sa création il y a presque 60 ans (par arrêté du 22 janvier 1964 du ministère de la Santé), le CREAI est un organisme régional associatif dédié au décryptage, l'intégration et la mise en œuvre des politiques publiques et sociales en faveur des personnes en situation de vulnérabilité.

Pour ce faire, il se veut un espace tiers capable de créer un dialogue entre personnes concernées et professionnels des secteurs social, médico-social et sanitaire. Ce dialogue doit permettre de bâtir les conditions nécessaires, les ententes et attentes partagées entre les parties prenantes dans le déploiement opérationnel des politiques publiques. Les CREAI sont présents sur chaque région française et sont fédérés en réseau au sein de la Fédération ANCREAI.

NOS MISSIONS

- 1** Réaliser des diagnostics pour aider les acteurs dans leur prise de décision
- 2** Accompagner les décideurs dans la définition et mise en œuvre de leurs politiques ou orientations stratégiques
- 3** Former les professionnels pour améliorer la qualité de vie et favoriser la citoyenneté des personnes
- 4** Informer les professionnels des évolutions du contexte réglementaire, des retours d'expérience, des publications...
- 5** Favoriser l'interconnaissance des acteurs autour de projets communs

NOS DOMAINES D'EXPERTISES

- // Approche inclusive,
- // Qualité des prestations et amélioration continue
- // Qualité de la vie au travail
- // Situation de handicap
- // Protection de l'enfance
- // Exclusion et précarité
- // Santé mentale
- // Personnes âgées
- // Parcours et intersectorialité
- // Innovation
- // Ethique
- // Pilotage et management

NOS ATOUTS



Expertise territoriale et connaissance terrain
Connaissance des acteurs locaux et de leurs dynamiques



Au carrefour des différentes vulnérabilités
Expertise sur les politiques publiques et sociales et leur traduction



Accompagnement participatif
Mobilisation des expertises des différentes parties prenantes

LES ÉQUIPES CREAI

CREAI BRETAGNE

DIRECTION



Sara CALMANTI

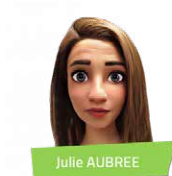
Directrice



Rachelle LE DUFF

Directrice adjointe

ASSISTANTES TECHNIQUES



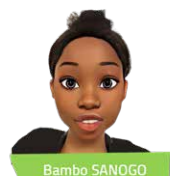
Julie AUBREE

Assistante de direction



Virginie ORHANT

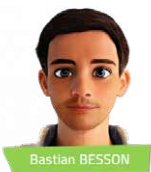
Référente administrative
des formations



Bambo SANOGO

Alternante

CONSEILLERS TECHNIQUES - CHARGÉE D'ÉTUDE



Bastian BESSON

Conseiller technique



Marion BRANCOURT

Conseillère technique



Mélanie KASSEGNE

Conseillère technique
Référente pédagogique
et handicap



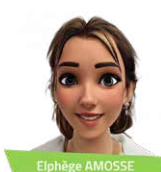
Gaëlle LE PABIC

Conseillère technique



Aurélie LERMENIER

Chargée d'étude



Elphège AMOSSE

Doctorante en contrat
CIFRE

Nous contacter

02 99 38 04 14

Pour une formation inter, pour un projet
de formation sur-mesure :

formation@creai-bretagne.org

Pour une étude, du soutien/conseil dans
l'accompagnement d'un de vos projets :

accueil@creai-bretagne.org

LES FORMATEURS CREAI

**Claude
BASSET**

Directeur d'établissements et services relevant de l'Intervention Sociale, Claude BASSET propose des missions de conseil en matière de communication interne et externe aux cadres, notamment des établissements médico-sociaux. Facilitateur, animateur, rédacteur et photographe, il a exercé 7 ans comme journaliste indépendant en presse écrite et radiophonique. De formation initiale en communication institutionnelle et publicitaire, il a choisi de travailler plus de 20 ans en tant qu'éducateur spécialisé, chef de service puis responsable d'établissements dans les champs de la protection de l'enfance et du Handicap.

**Bastian
BESSON**

Conseiller technique au CREAI Bretagne, Bastian BESSON a exercé auparavant en tant qu'éducateur spécialisé en MECS puis a occupé la fonction de responsable de service au sein d'un service médico-social. Titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS) du Collège Coopératif de Bretagne et d'un Master mention « Intervention et Développement Social » (IDS) de l'Université Rennes 2, il s'est particulièrement intéressé à l'évolution des références et des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux mais aussi à l'émergence de nouveaux modèles organisationnels tournés vers l'inclusion sociale. Il anime des formations sur la méthodologie de projet (projets personnalisés, projets de service...) mais aussi sur des thématiques portant sur l'évolution du public et ses répercussions sur les pratiques professionnelles en protection de l'enfance ».

**Marion
BRANCOURT**

Conseillère technique au CREAI Bretagne, Marion BRANCOURT, accompagne les organismes gestionnaires et structures du secteur social et médico-social dans leurs démarches institutionnelles et dans le cadre d'évolutions de leur organisation. Elle anime des formations (notamment sur les thématiques de la qualité de vie au travail, de la vie intime, amoureuse et sexuelle, du vieillissement des personnes handicapées, des écrits professionnels,...) et élabore des journées d'études à l'attention des professionnels.

Diplômée d'un DESS en évaluation de projet (Université de Rennes I) et d'un certificat de compétences en ergonomie (CNAM Paris), elle a précédemment exercé dans un bureau d'études et de conseil, agréé par la Ministère du travail et spécialisé sur l'analyse du travail et des évolutions de son organisation.

**Sara
CALMANTI**

Directrice du CREAI, intervient dans l'accompagnement stratégique des organismes et structures des secteurs social, médico-social et sanitaire.

Ses compétences se situent sur la compréhension de l'architecture du système de santé, les dispositifs et les modèles d'intervention, à travers une approche qui allie ingénierie des projets expérimentaux et innovation.

Ses domaines d'expertise : les approches intégrées en santé pour lesquelles elle a bénéficié d'un observership à la Harvard Medical School ; le management des organisations, les politiques publiques et leur pilotage.

**Tess
CORNELISSENS**

Tess CORNELISSENS est actuellement formatrice et membre du CVS au sein d'un ESAT et traductrice des livres en FALC

Anne-Marie COLLIOT	Cadre de santé en Unité et équipe mobile de soins palliatifs pendant 20 ans, puis CDS en hospitalisation à domicile; actuellement chargée de mission au sein de la CARESP, Cellule Animation Régionale en Soins Palliatifs pour la région Bretagne et Déléguée Générale de la SFAP, Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs. Anne-Marie COLLIOT à pour mission principale de favoriser, au niveau régional et national, le développement des soins palliatifs, afin de permettre l'accès à tout citoyen quel que soit son âge, sa pathologie et son lieu de vie à un expert ou équipe d'experts en soins palliatifs.
Anne DALL'AGNOL	Chargée de mission à la cellule d'animation régionale des soins palliatifs en Bretagne CARESP, Anne Dall'agnol a exercé auparavant 25 ans comme assistante sociale hospitalière. Titulaire du Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale et d'un DU Soins Palliatifs. Ses domaines de compétences sont plus particulièrement le diagnostic de situation sociale, la souffrance sociale en fin de vie et les répercussions sociales de la maladie grave, le parcours de soins.
Isabelle DE GROOT	Après 10 années dans le secteur médico-social, avec comme missions principales la gestion des réseaux sociaux et la création d'outils d'aide à l'expression et la participation des personnes en situation de handicap, je me consacre désormais au développement d'outils pédagogiques accessibles (FALC) et à l'accompagnement des associations vers une communication globale adaptée vectrice de plus d'autonomie et d'autodétermination des personnes accompagnées.
Maître Elodie JEAN	Avocate au Barreau de Nantes, Maître Elodie JEAN intervient en droit de la Santé et en Droit de l'Action sociale et de la famille auprès des établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires. Titulaire d'un DESS en droit de la santé et d'une maîtrise de droit social, ses domaines de compétences sont plus particulièrement le droit des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, le droit des patients et des usagers, les responsabilités des établissements et des professionnels de santé.
Nicolas FOUQUET	Nicolas Fouquet, conseiller technique au CREAI Pays de la Loire est titulaire d'un Master 2 en Ingénierie et gestion d'interventions sociales et médico-sociales, d'un Diplôme d'Etat d'Ingénierie sociale, d'un Diplôme d'Etat d'ergothérapeute, et d'un Diplôme Universitaire en Analyse des contextes de formation et d'intervention sociale, il a pendant de nombreuses années exercé la profession d'ergothérapeute, accompagnant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, dans le cadre d'un programme de formation et de rééducation à base communautaire d'Handicap International en Sierra Leone, des Services sociaux au Royaume Uni, de SAVS/SAMSAH en France, avant de s'orienter dans le domaine de l'ingénierie sociale et médico-sociale. Il a notamment contribué à l'émergence de l'offre d'insertion par l'activité économique ENVIE Autonomie en Loire-Atlantique, étendu l'offre départementale de conseil préventif pour le maintien à domicile du public âgé en Loire-Atlantique, animé la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie au Conseil Départemental de Loire-Atlantique, et occupé des responsabilités en gestion d'établissement médico-social.
Marjorie FOURDRILIS	Marjorie FOURDRILIS a travaillé en ESAT depuis 2005 en blanchisserie De 2017 à 2021, elle a été déléguée du personnel et est actuellement co-formatrice au CREAI « formation FALC »
Emmanuel FOY	Emmanuel FOY est président fondateur de l'association PAGO (pair aidance grand ouest). Il est spécifiquement formé pour intervenir comme personne ressource en santé mentale. Il exerce en qualité de Pair Aidant Professionnel et d'animateur conférencier. Il est par ailleurs partenaire de différents projets et dispositifs conduits par le CREAI Pays de la Loire dans le champ de l'expertise d'usage, de l'autodétermination et de la pair aidance.

Astrid FROTIER	Astrid Frotier, psychologue clinicienne, titulaire d'un master en psychologie clinique du développement depuis 2008. Elle a complété son cursus par une formation de 3 ans à l'intervention systémique. Elle finit actuellement le DIU de l'étude de sexualité humaine à l'université de Nantes. Elle a exercé comme psychologue dans le sanitaire et le médico-social, majoritairement auprès d'un public en soins palliatifs et d'un public âgé. Depuis 2017, elle exerce en libéral, anime des groupes de parole et d'analyse de la pratique et des formations dans les champs de la gérontologie, du handicap et des soins palliatifs.
Dominique JUZEAU	Dominique JUZEAU est médecin de santé publique et à ce titre elle a occupé différentes fonctions en qualité de médecin expert et coordonnateur au sein de MDPH et ARS. Elle a dirigé plusieurs réseaux de santé dont le réseau NeuroDev en Hauts de France. Formatrice expérimentée et conseillère technique de différents CREAI, elle soutient les pratiques des professionnels du médicosocial et du sanitaire et spécifiquement en ce qui concerne les thématiques liées au polyhandicap. Auteur d'un ouvrage de référence concernant l'enfant polyhandicapé elle a participé à l'élaboration du PNDS générique "polyhandicap" et aux RBPP de l'HAS dédiées au polyhandicap.
Mélanie KASSEGNE	Conseillère technique au CREAI Bretagne, Mélanie KASSEGNE a exercé auparavant comme ergothérapeute et coordinatrice de parcours dans le secteur sanitaire et médico-social. Elle a participé au déploiement du modèle éco-systémique du handicap au sein d'équipes professionnelles. Diplômée du master 2 « situations de handicap et participation sociale » de l'EHESP de Rennes et du diplôme d'état d'ergothérapeute (institut de formation de Rennes), elle intervient plus particulièrement sur les pratiques professionnelles d'évaluation des situations individuelles, sur les démarches de projet individualisé et coordination de parcours ainsi que sur le soutien à la participation sociale.
Frédéric LALANDE	Je suis titulaire d'un diplôme BP Hôtellerie. J'ai travaillé en milieu ordinaire et je suis tombé malade. Je suis donc allé en Esat. Je suis blanchisseur et couturier, bientôt multiservice. J'adore lire et écrire, j'ai une passion pour l'écriture. Je suis formateur en FALC car j'aime jouer avec la langue française. J'adore l'art et apprendre de nouvelles choses. J'aime collectionner. J'ai plus de 700 livres et plein de figurines POP. Bref, à découvrir.
Arièle LAMBERT	Directrice du CREAI Pays de la Loire, sociologue de formation initiale, elle a précédemment dirigé le CREAI-ORS Languedoc Roussillon et exercé pendant 15 ans en direction d'un pôle ESMS. Son expérience l'a conduite à piloter de nombreux projets dédiés à la recherche appliquée dans le champ du handicap et de la réadaptation, à la coopération transnationale, aux articulations entre secteurs, à la transformation de l'offre, aux diagnostics territoriaux, à la place des usagers. Elle est auteur et co-auteur de plusieurs rapports et articles en lien avec les dynamiques et enjeux du secteur. Attachée aux articulations entre secteurs elle a suivi un cycle de formation à la recherche clinique de la faculté de médecine de Montpellier facilitant des modes d'actions transversaux entre soin et accompagnement Titulaire d'un DU de formateurs d'adultes ainsi que d'un Master de Droit Public-spécialité éthique- elle est formatrice en éthique contemporaine auprès d'ESMS et établissements de santé depuis plusieurs années. Intervenante de l'évaluation - certifiée AFNOR.
Nolwenn LAVENUS	Educatrice spécialisée auprès d'adultes en situation de handicap intellectuel et handicap psychique, Nolwenn LAVENUS exerce dans un service d'accompagnement à la parentalité. Forte d'une expérience de plus de 16 ans auprès de ce public, en établissement médico-social, en service ambulatoire ou en accueil familial social, elle anime également des formations thématiques. Les thèmes qu'elle propose d'aborder sont issus d'une pratique de terrain comme la parentalité d'adultes en situation de handicap, la vie intime et sexuelle, l'accompagnement à domicile, la citoyenneté. Elle intervient auprès de professionnels mais également auprès de personnes en situation de handicap. Par ailleurs, elle anime de la formation initiale et continue auprès d'accueillantes familiales.
Rachelle LE DUFF	Directrice-Adjointe / Conseillère technique au CREAI Bretagne, Rachelle LE DUFF accompagne les organismes gestionnaires et structures du secteur social, médico-social et santé mentale sur les pratiques professionnelles, sur les démarches institutionnelles et sur leurs coopérations intersectorielles. Parallèlement, elle anime des formations thématiques notamment sur l'évaluation des situations individuelles (handicap, protection de l'enfance, CHRS/ SIAO) et sur les évolutions des politiques publiques. Elle élabore des journées d'étude. Diplômée du DESS « Progis » (méthodologie d'enquêtes en sciences sociales) de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble et d'une maîtrise de démographie, elle a exercé dans une société d'études-conseil et a développé les études qualitatives et quantitatives au sein du CREAI Bretagne.

Gaëlle LE PABIC	Consultante dans les domaines de la Santé, du Handicap et des Solidarités, Gaëlle LE PABIC a précédemment piloté l'Equipe Relais Handicap Rare de Bretagne et animé des démarches Qualité au sein de plusieurs structures médico-sociales, après un parcours professionnel dans la médiation sociale et l'humanitaire à l'international. Diplômée d'un Master 2 « Intervention et développement social », elle s'engage aujourd'hui sur la question des parcours de vie des personnes vulnérables et de leur articulation avec les parcours d'accompagnement et de développement des compétences d'empowerment qui leur sont proposés.
Karine LEPEYTRE	Karine LEPEYTRE est formatrice et conseillère technique au CREAI Pays de la Loire, spécialiste du champ de la protection de l'enfance. Elle a piloté plusieurs services dédiés à l'accueil et à l'accompagnement d'enfants relevant de l'ASE et dédiés aux accueillants familiaux. Titulaire d'un Master 2 Intervention en développement social et d'un DEIS, elle a exercé au préalable comme éducatrice spécialisée pendant 15 ans. Elle a par ailleurs développé des compétences d'intervention dans le champ des addictions, des violences conjugales, du soutien à la parentalité.
Françoise LIZE	Françoise LIZE est cadre supérieur de santé, IDE et titulaire d'un diplôme universitaire « préserver l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées ». Elle dispose d'une solide expérience d'encadrement dans le champ médicosocial et dans la coordination de services de soins. Elle est par ailleurs experte visiteuse HAS et formatrice consultante dans les champs relatifs à la qualité de l'accompagnement des personnes âgées, l'évaluation des pratiques professionnelles, le soin aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer.
Eric MORINIÈRE	Eric MORINIERE est psychologue de formation initiale, titulaire d'un CAFDES et formé à l'évaluation externe. Il exerce en qualité de formateur consultant et d'évaluateur externe à l'issue d'une expérience significative de directeurs d'ESMS dans le champ du handicap.
François RICHARD	François RICHARD est co-formateurs sur la formation FALC. Il réalise cette prestation au titre de son activité dans un ESAT des Côtes d'Armor. Il a participé à la production de documents en FALC (Facile à Lire et A Comprendre). Il est président d'un CVS, membre du club de présidents de CVS. Il a été membre du conseil d'administration de l'association. François RICHARD est également délégué local d'une délégation de l'association Nous Aussi
Guillaume ROBERT	Oncopédiatre de formation, il est praticien hospitalo-universitaire en médecine palliative et pédiatre à l'Equipe Ressource de Soins Palliatifs Pédiatriques Bretagne.
Berengère THIBAUT	Bérenère THIBAUT est ergothérapeute de formation et exerce en qualité de référente parcours handicaps et maladies rares. Accréditée par le réseau International du Modèle de Développement Humain –Processus de Production du Handicap (MDH-PPH) elle est formatrice au CREAI Pays de la Loire qui est membre de Vision Inclusive. Engagée de longue date dans le champ du handicap à travers ses missions de soutien aux professionnels, familles et personnes en situation de handicap, elle est aussi formatrice dans le cadre du programme START –TND.
Maxime TROUVE	Consultant dans le secteur médico-social, Maxime TROUVE a travaillé dans un des principaux cabinet d'audit en France puis a exercé les fonctions de contrôleur de gestion et de responsable administratif et financier dans différentes entreprises. Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse, il a accompagné de nombreuses structures à réaliser et analyser leur Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses et leur Etat de Réalisation des Recettes et des Dépenses.

PARCOURS FORMATION

01

INSCRIPTION

En ligne sur le site



Vous recevrez un mail confirmant votre inscription dans les 48 heures après votre inscription.



Condition d'accès aux personnes en situation de handicap :

Si vous êtes en situation de handicap, si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter votre CREA qui vous dirigera vers le référent Handicap.

02

CONVOCATION EVALUATION DE VOS ATTENTES

1 mois
avant la
formation

Un mail de convocation vous est adressé précisant, les horaires, le lieu, le programme, le règlement intérieur et le livret d'accueil
Et un lien vers le questionnaire d'entrée en formation pour recueillir vos attentes.

03

LA FORMATION VOS ACQUIS VOTRE SATISFACTION

Auto-évaluation
de vos acquis
Evaluation de
votre satisfaction

04

ATTESTATION DE PRÉSENCE

15 jours
après
formation

Une attestation de présence vous sera envoyée par mail.

05

IMPACT DE LA FORMATION SUR VOS PRATIQUES

3 à 6 mois
après
formation

3 à 6 mois après la formation, un lien vers un questionnaire à froid vous sera adressé afin de mesurer l'impact de la formation sur vos pratiques professionnelles.



CONTACT
BRETAGNE

02 99 38 04 14

formation@creai-bretagne.org

Mélanie KASSEGNE // Référente
pédagogique et référente handicap

Virginie ORHANT // Référente
administrative des formations

SOMMAIRE BRETAGNE



EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Politiques du handicap

- F01** Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap..... page 19
- F02** SERAFIN-PH : comprendre les nomenclatures de besoins et de prestations et identifier leurs usages..... page 20

Politique de la protection de l'enfance

- F03** Les 1000 premiers jours : Première approche page 21

ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Tous secteurs confondus

- F04** Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les établissements sociaux et médico-sociaux page 25
- F05** Coordination et vulnérabilités page 26
- F06** Usages et impacts des réseaux sociaux en protection de l'enfance page 27
- F07** Explorer les richesses du numérique pour créer des outils d'accompagnement dans le secteur social et médico-social page 28

Accompagnement des personnes en situations de handicap

- ★ **F08** START, formation dans le champ des TND..... pages 29-32
- F09** Accompagner la personne polyhandicapée dans sa spécificité : décryptage de la RBPP HAS..... page 31
- ★ **F10** Les comportements-problèmes: les analyser pour agir en conséquence..... page 32
- F11** Intervenir à domicile auprès de personnes en situations de handicap..... page 33
- F12** Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accueillies en établissement page 34
- F13** Accompagner des parents en situation de handicap..... page 35
- F14** Sensibilisation à l'apport des assistances technologiques dans le champ de la compensation..... pages 36
- Fiche synthèse** des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap..... pages 37-39
- F15** Formation 1 : Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé, CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ? page 40
- F16** Formation A2 : la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)..... page 41
- F17** Formation A4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF..... page 42
- F18** Formation B2 : Le modèle de développement humain – processus de production du handicap (MDH-PPH)..... page 43
- F19** Formation B3 : La MHAVIE : questionnaire d'évaluation des besoins de la personne en situations de handicap..... page 44
- F20** Formation B4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH)..... page 45
- F21** L'accompagnement à la citoyenneté des personnes en situation de handicap dans le secteur social et médico-social..... page 46

Accompagnement des personnes âgées

F22	Vie affective et sexuelle des personnes âgées	page 47
F23	Élaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement en EHPAD	page 48

Accompagnement des enfants/jeunes relevant de la protection de l'enfance

★ F24	Evaluer la situation de danger ou de risque de danger en protection de l'enfance à partir du référentiel HAS	page 49
★ F25	AIDES : l'Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité	page 50
★ F26	De la prise en charge à la prise en compte, un passage nécessaire pour penser l'autonomie des jeunes	page 51
★ F27	Faire culture commune entre protection de l'enfance et champ du handicap	page 52

FORMATIONS CROISÉES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET PROFESSIONNELS

F28	Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC (formation avec et pour les personnes accompagnées)	pages 55-57
F29	Favoriser la participation des représentants élus au CVS : le rôle, les missions et les outils des acteurs du CVS	pages 58-60
F30	Savoir expérientiel, expertise d'usager et pair-aidance	page 61
★ F31	L'autodétermination : c'est qui le patron ?	pages 62-64

LE PILOTAGE ET LA QUALITÉ

Tous secteurs confondus

Fiche intro L'offre de formation sur le dispositif d'évaluation de la qualité des ESMS

★ F32	Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESMS – # A l'école des qualitiens	page 68
★ F33	La participation dans le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité – # Qui joue en 1ère base	page 69
★ F34	Le pilotage de la qualité dans le nouveau dispositif – # Y a-t-il un pilote dans l'avion	page 70
★ F35	La préparation de l'évaluation – # Eval'Bootcamp	page 71
F36	Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux	page 72
F37	Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social	page 73
F38	Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale	page 74
F39	Mettre en place un Comité de pilotage de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail	page 75
F40	Manager le travail en période de transformation	page 76
F41	Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS	page 77
F42	Repenser sa communication	page 78
F43	Responsabilités respectives des établissements, services et professionnels	page 79
★ F44	Impulser une démarche RSE en ESMS	page 80

Secteur des EHPAD

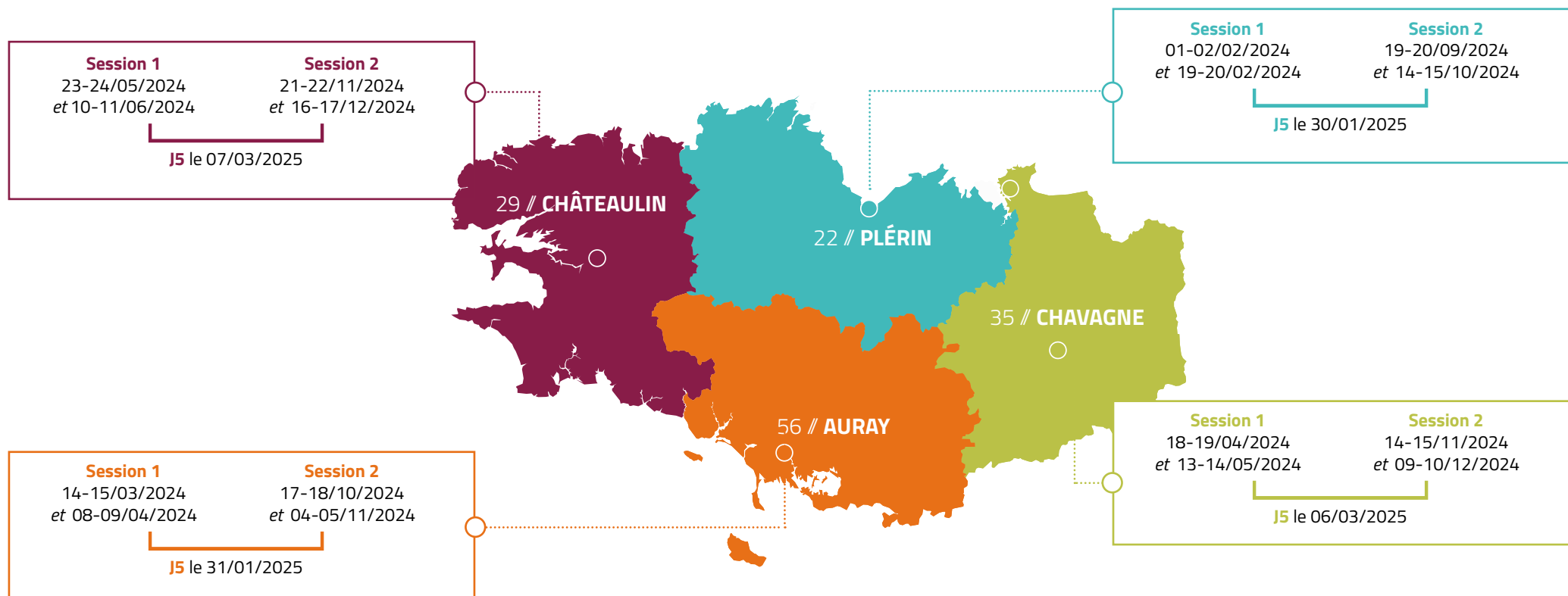
F45	Les droits des personnes âgées accueillies en EHPAD	page 81
F46	La place des proches dans les EHPADs et la gestion des réclamations	page 82

CALENDRIER

		DURÉE	DATES
EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES			
F01	Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap	2 j / 12h	6-07/02 ou 10-11/10
F02	SERAFIN-PH : comprendre les nomenclatures de besoins et de prestations et identifier leurs usages	2 j / 12h	20-21/02 ou 17-18/10
F03	Les 1000 premiers jours : Première approche	1 j / 6h	A déterminer
ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES			
F04	Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les établissements sociaux et médico-sociaux	2 j / 12h	A déterminer
F05	Coordination et vulnérabilités	2 j / 12h	19-20/03
F06	Usages et impacts des réseaux sociaux en protection de l'enfance	2 j / 12h	23-24/05 ou 07-08/11
F07	Explorer les richesses du numérique pour créer des outils d'accompagnement dans le secteur social et médico-social	2 j / 12h	14-15/03
F08	START, formation dans le champ des TND	Se reporter au calendrier p.14	
F09	Accompagner la personne polyhandicapée dans sa spécificité : décryptage de la RBPP HAS	Programmation en Pays de Loire	
F10	Les comportements-problèmes: les analyser pour agir en conséquence	2 j / 12h	27-28/06
F11	Intervenir à domicile auprès de personnes en situations de handicap	1 j / 6h	15/05
F12	Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accueillies en établissement	2 j / 12h	01-02/02 ou 21-22/11
F13	Accompagner des parents en situation de handicap	1 j / 6h	11/09
F14	Sensibilisation à l'apport des assistances technologiques dans le champ de la compensation	1 j / 6h	09/01
F15	Formation 1 : Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé, CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?	1 j / 6h	30/01
F16	Formation A2 : la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)	1 j / 6h	A déterminer
F17	Formation A4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF.	1 j / 6h	A déterminer
F18	Formation B2 : Le modèle de développement humain – processus de production du handicap (MDH-PPH)	1 j / 6h	04/06 ou 26/11
F19	Formation B3 : La MHAVIE : questionnaire d'évaluation des besoins de la personne en situations de handicap	1 j / 6h	05/06 ou 27/11
F20	Formation B4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH)	1 j / 6h	06/06 ou 28/11
F21	L'accompagnement à la citoyenneté des personnes en situation de handicap dans le secteur social et médico-social	2 j / 12h	04-05/04 ou 05-06/12

		DURÉE	DATES
F22	Vie affective et sexuelle des personnes âgées	2 j / 12h	26-27/03
F23	Élaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement en EHPAD	Programmation en Pays de Loire	
F24	Evaluer la situation de danger ou de risque de danger en protection de l'enfance à partir du référentiel HAS	3 j / 18h	13-14-15/02 ou 02-03-04/10
F25	AIDES : l'Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité	3 j / 18h	10-11-12/01 ou 13-14-15/11
F26	De la prise en charge à la prise en compte, un passage nécessaire pour penser l'autonomie des jeunes	2 j / 12h	21-22/03
F27	Faire culture commune entre protection de l'enfance et champ du handicap	2 j / 12h	11-12/04
FORMATIONS CROISÉES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET PROFESSIONNELS			
F28	Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC (formation avec et pour les personnes accompagnées)	2 j / 12h	23-24/01 ou 12-13/09
F29	Favoriser la participation des représentants élus au CVS : le rôle, les missions et les outils des acteurs du CVS	2 j / 12h	30-31/05
F30	Savoir expérientiel, expertise d'usager et pair-aidance	Programmation en Pays de Loire	
F31	L'autodétermination : c'est qui le patron ?	2 j / 12h	25-26/01 ou 26-27/09
LE PILOTAGE ET LA QUALITÉ			
F32	Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESMS – # A l'école des qualitiens	1 j / 6h	A déterminer
F33	La participation dans le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité - # Qui joue en 1ère base	1 j / 6h	24/09
F34	Le pilotage de la qualité dans le nouveau dispositif - # Y a-t-il un pilote dans l'avion	1 j / 6h	18/01 ou 18/04 ou 05/09
F35	La préparation de l'évaluation - # Eval'Bootcamp	1 j / 6h	08/02
F36	Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux	1 j / 6h	22/02
F37	Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social	1 j / 6h	16/01 ou 03/04
F38	Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale	2 j / 12h (à distance)	12/03 et 11/06
F39	Mettre en place un Comité de pilotage de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail	1 j / 6h	08/10
F40	Manager le travail en période de transformation	1 j / 6h	12/11
F41	Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS	1 j / 6h	28/11
F42	Repenser sa communication	1 j / 6h	10/04
F43	Responsabilités respectives des établissements, services et professionnels	1 j / 6h	13/03
F44	Impulser une démarche RSE en ESMS	1 j / 6h	A déterminer
F45	Les droits des personnes âgées accueillies en EHPAD	1 j / 6h	A déterminer
F46	La place des proches dans les EHPADs et la gestion des réclamations	1 j / 6h	19/06

CALENDRIER



L'ÉQUIPE DE FORMATEURS START

Journée 1

- // CADIOU-PAUGAM Anne (aidante)
- // HADJADJ AOUL Sarah (neuropédiatre)
- // MARCESCHE-GIACONE Valérie (pédopsychiatre)

Journée 2

- // CATTELOTTE Vanessa (psychologue / neuropsychologue)
- // LABOUVERIE Judith (orthophoniste)
- // TOSSER Marine (ergothérapeute)

Journée 3

- // CAUBEL Isabelle (neuropédiatre)
- // LE BOT Marie-Gabrielle (psychologue / neuropsychologue)

Journée 4

- // L'ALLAIN Rose-Marie (responsable de service)
- // PINGAULT-FERRAND Gaëlle (orthophoniste)
- // ULVOAS Florence (adjointe de direction / aidante)

A photograph of three diverse students (two women and one man) sitting at a wooden table in a library, studying together. They are looking at notebooks and a laptop. A semi-transparent dark red banner is overlaid across the middle of the image, containing the title text. A white line-art graphic of a map of France is positioned to the left of the text.

EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES



SOMMAIRE



EVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Politiques du handicap

- F01** Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap..... page 19
- F02** SERAFIN-PH : comprendre les nomenclatures de besoins et de prestations et identifier leurs usages..... page 20

Politique de la protection de l'enfance

- F03** Les 1000 premiers jours : Première approche page 21

>>> Comprendre l'évolution des politiques publiques dans le secteur du handicap

Le secteur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap connaît actuellement un vent de réformes dont l'articulation peut parfois sembler difficile de comprendre. La circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre médico-sociale et le déploiement de nouveaux dispositifs, la mise en œuvre de « Réponse Accompagnée Pour Tous », les annonces de la Conférence nationale du handicap du 26 avril 2023, la territorialisation des politiques publiques, le déploiement des CPOM, le projet de réforme de la tarification SERAFIN-PH, la réforme des autorisations... répondent pourtant à une logique globale d'individualisation de l'accompagnement, et d'inclusion sociale de la personne en situation de handicap.

OBJECTIFS

- Nommer les évolutions récentes de la politique du handicap et ses fondements
- Comprendre l'articulation entre ses différentes réformes et leur cohérence
- Nommer les contraintes, les opportunités et leviers pour la modernisation de l'offre médicosociale et les relier aux dynamiques de projet des ESMS
- Analyser l'impact de ces évolutions sur les pratiques professionnelles

CONTENU

- L'évolution de l'approche du handicap : mise en perspective historique et impacts sur les pratiques
- L'autodétermination et le soutien par les pairs
- Réponse Accompagnée Pour Tous et circulaire du 2 mai 2017 : une nouvelle organisation de la réponse aux besoins via la logique parcours
- Stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre : vers une société plus inclusive
- Développement des CPOM : les incidences sur la gestion des structures
- SERAFIN-PH : point d'étape
- Réforme des autorisations
- Réforme du système d'évaluation des ESMS
- Fonctionnement en dispositif ou plateforme de services coordonnés
- Développement de l'accessibilité universelle(scolarisation, emploi, habitat):
- Coordination de parcours
- Soutien aux aidants
- La cohérence de ces différentes réformes

PRÉREQUIS

- Avoir lu la Convention internationale des Droits des personnes handicapées

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Exposés et présentations des grandes orientations législatives et réglementaires / Réflexions et analyses sur l'évolution du secteur et ses enjeux / Dossier documentaire
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tous les acteurs engagés dans le champ de la politique du handicap ou concernés par le handicap

INFOS



Rennes : Rachelle LE DUFF
Nantes : Valérie GUENOT



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAI : 560€
Adhérent Volontaire au CREAI : 440€



Nous consulter

>>> SERAFIN-PH : comprendre les nomenclatures de besoins et de prestations et identifier leurs usages

Le projet de réforme de la tarification des établissements et services pour personnes en situation de handicap, SERAFIN-PH, vise un modèle tarifaire en phase avec la logique de parcours et l'ambition de société inclusive. Les nomenclatures « besoins » et « prestations » de ce projet constituent déjà un langage commun pour élaborer, avec les personnes concernées et les différentes parties prenantes, les projets personnalisés, pour adapter les prestations au regard des besoins des personnes en situation de handicap et repenser son offre de service.

OBJECTIFS

- | Identifier les objectifs et les références théoriques qui fondent les nomenclatures
- | Identifier les différents usages des nomenclatures :
 - > Dans l'élaboration des projets personnalisés,
 - > Dans l'actualisation du projet d'établissement/projet de service,
 - > Dans la transformation de l'offre de service.

CONTENU

- | Des rapports VACHEY-JEANNET à SERAFIN-PH : la genèse, le modèle écosystémique du handicap, l'enjeu de l'autodétermination dans une société inclusive.
- | Les nomenclatures des besoins, des prestations directes et indirectes
- | Usages des nomenclatures : cas concrets.

PRÉREQUIS

- Relecture de la convention internationale des droits des personnes handicapées

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques / Exercices pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout acteur engagé dans l'accompagnement médicosocial des personnes en situation de handicap

INFOS



Rennes : Rachelle LE DUFF
Nantes : Nicolas FOUQUET



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



en inter

Non Adhérent au CREAI : 560€
Adhérent Volontaire au CREAI : 440€



en intra

Nous consulter

>>> Les 1000 premiers jours : Première approche

À la suite du rapport de la commission des « 1000 premiers jours » paru en 2020, l'accent est désormais porté sur l'importance des premières années de l'enfant et de son environnement pour son bon développement social, cognitif, affectif et relationnel. Ce rapport conduit l'ensemble des professionnels de la petite enfance (de l'accueil, de la santé, de la protection de l'enfance, de l'éducation nationale) à partager un cadre de référence commun et partagé sur le développement de l'enfant et ce, dès son plus jeune âge.

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités du développement de l'enfant.
- Identifier la triangulation existante entre les besoins de l'enfant, les réponses parentales ainsi que les facteurs sociaux et environnementaux, dès la petite enfance.
- Nommer les évolutions à apporter pour faire évoluer les modes d'accueil. Renforcer la qualité des modes d'accueil et d'accompagnement des enfants et des familles.

CONTENU

- Première approche du rapport de la commission des 1000 premiers jours comme point de départ de la démarche.
- Rappel des définitions du danger touchant les enfants et les familles.
- Les suites à donner : modalités d'accueil et d'accompagnement des enfants et des familles.

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Cas pratiques / Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels allant de la petite enfance à la protection de l'enfance

INFOS



Rennes : Elphège AMOSSE



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent au CREA : 300€
Adhérent Volontaire au CREA : 230€



Nous consulter



ACCOMPAGNEMENTS & PRATIQUES PROFESSIONNELLES



SOMMAIRE

ACCOMPAGNEMENTS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Tous secteurs confondus

- F04** Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les établissements sociaux et médico-sociaux ... page 25
- F05** Coordination et vulnérabilités page 26
- F06** Usages et impacts des réseaux sociaux en protection de l'enfance page 27
- F07** Explorer les richesses du numérique pour créer des outils d'accompagnement dans le secteur social et médico-social page 28

Accompagnement des personnes en situations de handicap

- ★ **F08** START, formation dans le champ des TND pages 29-32
- F09** Accompagner la personne polyhandicapée dans sa spécificité : décryptage de la RBPP HAS page 31
- ★ **F10** Les comportements-problèmes: les analyser pour agir en conséquence page 32
- F11** Intervenir à domicile auprès de personnes en situations de handicap page 33
- F12** Prendre en compte la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accueillies en établissement page 34
- F13** Accompagner des parents en situation de handicap page 35
- F14** Sensibilisation à l'apport des assistances technologiques dans le champ de la compensation pages 36
- Fiche synthèse** des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap pages 37-39
- F15** Formation 1 : Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé, CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ? page 40





F16	Formation A2 : la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF).....	page 41
F17	Formation A4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF.....	page 42
F18	Formation B2 : Le modèle de développement humain – processus de production du handicap (MDH-PPH).....	page 43
F19	Formation B3 : La MHAVIE : questionnaire d'évaluation des besoins de la personne en situations de handicap.....	page 44
F20	Formation B4 : La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH).....	page 45
F21	L'accompagnement à la citoyenneté des personnes en situation de handicap dans le secteur social et médico-social.....	page 46

Accompagnement des personnes âgées

F22	Vie affective et sexuelle des personnes âgées.....	page 47
F23	Élaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement en EHPAD.....	page 48

Accompagnement des enfants/jeunes relevant de la protection de l'enfance

★ F24	Evaluer la situation de danger ou de risque de danger en protection de l'enfance à partir du référentiel HAS.....	page 49
★ F25	AIDES : l'Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité.....	page 50
★ F26	De la prise en charge à la prise en compte, un passage nécessaire pour penser l'autonomie des jeunes.....	page 51
★ F27	Faire culture commune entre protection de l'enfance et champ du handicap.....	page 52

>>> Accompagner les personnes qui relèvent d'une situation palliative dans les établissements sociaux et médico-sociaux

La prise en soins palliatifs est complexe. Elle se réalise au sein de structures diverses : unités de soins palliatifs, lits identifiés en soins palliatifs, etc. Les soins palliatifs sont pluridisciplinaires et font intervenir des professionnels du sanitaire, du social, et du médico-social. Ils sont porteurs de valeurs humaines : écoute, bienveillance, empathie... et ont une dimension éthique. Acculturer les professionnels des établissements médico-sociaux à la démarche palliative est essentiel car cela permet d'accompagner les résidents jusqu'au bout de la vie.

OBJECTIFS

- Appréhender la culture et la sémantique associées aux soins palliatifs
- Identifier une situation palliative
- Mobiliser les ressources du territoire en matière de soins palliatifs
- Adopter une posture d'accompagnement à la démarche palliative auprès du résident concerné et de son entourage
- Intégrer les outils propres à la démarche palliative dans son établissement

CONTENU

- Les termes spécifiques aux soins palliatifs
- Les ressources à disposition sur le territoire en matière de soins palliatifs
- Les valeurs communes aux soins palliatifs et au médico-social
- Le travail en partenariat
- Réflexion sur la posture d'accompagnement en soins palliatifs

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Echanges à partir de situations professionnelles vécues
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du secteur social et médico-social

INFOS



Anne DALL'AGNOL
Anne-marie COLLIOT
Guillaume ROBERT



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



en inter

Non Adhérent au CREA : 560€
Adhérent Volontaire au CREA : 440€



en intra

Nous consulter

>>> Coordination et vulnérabilités

La démarche de coordination a pour ambition d'offrir à la personne une articulation efficiente des services dont elle a besoin. Ses besoins mobilisent un ensemble d'expertises spécifiques, organisées en "silo", où les interventions sont fragmentées selon les modèles et les domaines de compétences propres à chaque catégorie professionnelle. Cette multiplicité d'interlocuteurs et de dispositifs semble en limiter paradoxalement le repérage, la cohérence et la mobilisation. Avec pour effet paradoxal constaté une absence ou un manque de réponse aux besoins rendant la situation "complexe".

Ce programme s'attache à permettre l'intégration d'une démarche de coordination fondée sur :

- > La définition de l'équipe en tant que communauté
- > Une action dont le centre est la personne (et ses aidants le cas échéant)
- > La réponse aux besoins des personnes
- > L'amélioration du pouvoir d'agir des personnes sur la coordination.

OBJECTIFS

- | Concevoir des objectifs de coordination intégrée en réponse aux besoins exprimés
- | Repérer et mobiliser efficacement les outils et les ressources de son territoire afin de répondre aux objectifs de coordination
- | Créer des communautés professionnelles propres à chaque accompagnement
- | Démontrer la capacité à opérationnaliser les partenariats personne/professionnel dans la planification de la coordination.

CONTENU

- | La coordination dans un modèle intégré
- | Le territoire et le périmètre de la coordination
- | Les modalités d'implication des personnes et des membres de l'équipe pour améliorer un modèle intégré
- | Les axes prioritaires adhérent à l'amélioration de l'intégration et de la coordination.
- | La mesure d'impact de la coordination

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Connaissances théoriques
- Échanges et analyse des pratiques
- Réflexions autour de cas cliniques
- Support de techniques d'animation
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel, secteurs social, médico-social, sanitaire
- Personne concernée par un accompagnement coordonné

INFOS



Rennes : Gaëlle LE PABIC et Sara CALMANTI
Nantes : Arièle LAMBERT



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes :



Non Adhérent au CREAL : 560€
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



Nous consulter

>>> Usages et impacts des réseaux sociaux dans le travail social et pour un public adolescent

L'usage contemporain des réseaux sociaux et des écrans constitue un tournant dans les pratiques des adolescents en quête d'une nouvelle forme de sociabilité à distance. Dans le travail social, ces usages questionnent les relations entre les professionnels, les jeunes et leurs familles à la fois dans les modes de communication mais aussi les dangers qui guettent un public particulièrement vulnérable. Dans des contextes d'intervention où les pratiques juvéniles évoluent plus rapidement que le cadre juridique, il est nécessaire que les travailleurs sociaux puissent comprendre et intégrer ces nouveaux enjeux dans l'accompagnement éducatif.

OBJECTIFS

- Connaitre et comprendre les pratiques des adolescents relatives aux réseaux sociaux en les situant dans un cadre légal
- Identifier les effets des réseaux sociaux en lien sur un public adolescent et notamment en terme de santé mentale
- Repérer les risques sur le plan de la santé et des moyens permettant d'agir
- Adapter sa posture professionnelle aux usages du numérique pour mieux comprendre et agir

CONTENU

- Les pratiques adolescentes des réseaux sociaux
- Les bénéfices/risques et notamment sur le plan de la santé mentale
- Le cadre légal qui encadre ces pratiques
- Les différentes formes de cyberviolences
- Les outils de prévention à l'usage des professionnels

PRÉREQUIS

- Travailleurs sociaux exerçant auprès d'un public adolescent.
- Disposer d'un smartphone

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et mises en situation pratiques
- Vidéos
- Support PowerPoint
- Bibliographie de référence
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Travailleurs sociaux, assistants familiaux, veilleurs de nuit, maitresses de maison.

INFOS



Bastian BESSON



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAI : 560€
Adhérent Volontaire au CREAI : 440€



Nous consulter

>>> Explorer les richesses du numérique pour créer des outils d'accompagnement dans le secteur social et médico-social

Le numérique offre une large palette d'outils collaboratifs et gratuits permettant de diversifier nos pratiques d'accompagnements. Par exemple :

- > Sensibiliser aux dangers d'un atelier ESAT via une image interactive
- > Animer une réunion CVS avec un mind-mapping
- > Collaborer avec les jeunes d'un foyer en co construisant un bloc via la dictée vocale
- > Elaborer un questionnaire en ligne pour des jeunes qui n'ont pas accès à la lecture...
- > Créer un tutoriel vidéo sur des démarches administratives...

Autant d'idées pour "gamifier" l'apprentissage des publics que nous accompagnons.

OBJECTIFS

Se créer une boîte à outils numérique permettant d'adapter vos supports/outils :

- > de communication
- > d'accompagnement
- > pédagogique

Les participants sont invités à venir en formation avec des supports existants qu'ils souhaitent adapter ou numériser. (exemple : trame de PPA, livret d'accueil, fiches explicatives, fiches process, vidéo accueil).

CONTENU

Création de supports animés
Création de vidéo
Création de présentations animées

Création de quizz ludique
Création d'une maquette / template
Création de tutoriels

PRÉREQUIS

- Avoir un usage de l'informatique

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et techniques
- Travail de groupe / Tests des outils
- Enregistrement des exercices par capture vidéo (V 2013)
- Les participants doivent venir avec leur ordinateur et la version Microsoft 365 ou à défaut une version antérieure.
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un exemplaire du support de formation
- Une boîte à outils numérique

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant dans le secteur social et médico-social

INFOS



Isabelle DE GROOT



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAI : 560€
Adhérent Volontaire au CREAI : 440€



Nous consulter

>>> Un dispositif de formations croisées en territoires dans le champ des troubles du neurodéveloppement (TND)

UN PROJET MULTIPARTENARIAL

START est un projet multi-partenarial, porté dans sa conception et son expérimentation par la filière de santé DéfiScience, l'Alliance Maladies Rares, l'Anecamp, le Collectif DI, la Fehap, Nexem et l'Unapei, porté aujourd'hui dans la mise en œuvre de son déploiement national par l'ANCREAI et le réseau des CREA. Ce projet, évalué et modélisé, tient compte des dispositifs existants et des politiques publiques dans le champ du handicap. Le projet est soutenu par de nombreux partenaires et le Secrétariat Général du Ministère des Affaires Sociales, la DGCS, la CNSA, la DGOS, le CIH et la délégation interministérielle Autisme au sein des TND, avec le concours des ARS.



vidéo de présentation du projet

AMÉLIORER ET DÉCLOISONNER LES STRATÉGIES PROFESSIONNELLES DE SOIN ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES, ENFANTS ET ADULTES, PRÉSENTANT DES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT

Les troubles du neurodéveloppement (TND) correspondent à un défaut de développement d'une ou plusieurs compétences cognitives attendues lors du développement psychomoteur et affectif de l'enfant. Ils incluent : les Troubles du Développement Intellectuel (Déficience Intellectuelle), les Troubles du Spectre de l'Autisme (dont 30 à 40 % avec DI), les troubles du langage ou des coordinations, les troubles des fonctions exécutives et attentionnelles, les troubles spécifiques des apprentissages (lecture, calcul...) et les troubles cognitifs complexes. Le concept de TND constitue une approche pertinente sur le plan scientifique, clinique et très opérationnelle en terme de « Réponse Accompagnée pour Tous ». Ils fournissent un cadre structurant où les évaluations et les diagnostics plus précis peuvent être articulés entre eux, sans nier les spécificités fonctionnelles et étiologiques.

Ce cadre doit permettre de rétablir une plus grande équité de soins et d'accompagnement, d'accroître la précocité et la pertinence des interventions, tout en garantissant une spécificité de prise en charge propre à chaque trouble, prenant toujours mieux en compte les forces, les fragilités et les souhaits de la personne et les besoins de soutien correspondants.

Une personne ne peut être réduite à son ou ses Troubles du Neurodéveloppement.



LA FORMATION

La montée en compétences des acteurs de terrain et l'accompagnement aux changements des pratiques par la mise en œuvre de formations croisées en territoires.

LE SOUTIEN AUX CAS COMPLEXES

La mobilisation d'acteurs de terrain formés sur des situations individuelles complexes.

SOUTENIR LA COOPÉRATION DES ACTEURS EN TERRITOIRES

« START » tel un nouveau départ pour impulser en territoires, de nouveaux modes de collaboration plus transversaux que ceux qui sont aujourd'hui à l'œuvre, afin que la logique de proximité de réponse aux besoins de soin et d'accompagnement des personnes, prime sur toute autre considération, l'organisation devant servir les besoins et non l'inverse.

>>> Vers une communauté de pratiques en territoires dans le champ des TND

>>> START, formation dans le champ des TND

Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires

PRÉREQUIS

- Être un professionnel de santé ou de l'accompagnement exerçant auprès de personnes ayant un TND
- Exercer sur le territoire concerné par la formation
- *Pour les établissements et services, inscrire obligatoirement entre 2 à 4 professionnels dont un cadre*

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Contenus transdisciplinaires avec illustrations des propos théoriques par des analyses de situations vécues, mis à disposition dans une base documentaire numérique. Guide du participant.
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels accompagnant des personnes présentant un TND dans leur parcours de soins et/ou de vie

INFOS



4 binômes de pair-formateurs formés par les concepteurs. Chaque journée est co-animée par un binôme (professionnel du soin, professionnel de l'accompagnement, aidant)
Animateur régional, coordinateurs des sessions de formation en région



4 jours (28 h) + journée de synthèse (7h)



22 personnes



Se reporter au calendrier. Le dispositif de formation se déplace sur les différents départements des régions bretonnes et Pays de la Loire



en inter 1150 €

START est un dispositif de formation croisée en territoire dans le champ des TND (troubles du Neurodéveloppement). Cette formation vise à améliorer et décloisonner les stratégies professionnelles de soin et d'accompagnement des personnes, enfants et adultes, présentant des troubles du neurodéveloppement. En phase avec les différentes réformes visant à reconfigurer l'offre sanitaire et médico-sociale dans une logique de parcours de la personne, START entend contribuer à rendre le système plus répondant aux besoins des enfants et des adultes présentant un TND (trouble du neurodéveloppement), plus équitable, tout en renforçant la précocité et la pertinence des interventions. START, tel un nouveau départ pour impulser en territoires, de nouveaux modes de collaboration plus transversaux que ceux qui sont aujourd'hui à l'œuvre, afin que la logique de proximité de réponse aux besoins de soin et d'accompagnement des personnes, prime sur toute autre considération, l'organisation devant servir les besoins et non l'inverse.

OBJECTIFS

- Mieux connaître les personnes présentant un ou des TND
- Connaître les principes et les outils d'évaluation et d'intervention
- Coordonner le parcours de personnes présentant un TND

CONTENU

- MODULE 1 : Troubles du Neurodéveloppement, vers un socle commun
- MODULE 2 : Repérage et interventions précoces, annonces diagnostiques
- MODULE 3 : Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement
- MODULE 4 : Communiquer, principes fondamentaux et outils
- MODULE 5 : Acquisitions et apprentissages interventions éducative, pédagogique et psychologique
- MODULE 6 : Santé, Troubles somatiques et psychiques associés aux TND, Dispositifs facilitant l'accès aux soins
- MODULE 7 : Situations complexes et comportements problèmes
- MODULE 8 : Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes

>>> START, formation dans le champ des TND

Service Territorial d'Accès aux Ressources Transdisciplinaires

Des contenus pédagogiques centrés sur le fonctionnement de la personne

Des contenus
théoriques

Des situations
vécues

Un lexique
commun

Outils la coopération
des acteurs en territoires

MODULE 1

Troubles du Neuro-développement : vers un socle commun

- | Bases neurobiologiques et développementales des TND.
- | Apports des approches dimensionnelle et fonctionnelle
- | Les enjeux de stratégies de soins et d'accompagnement intégrés
- | Accès aux droits, auto-détermination, pair-aidance

>>>
Reconnaître les
invariants et les
spécificités d'un TND

MODULE 2

Repérage et interventions précoces, Annonces diagnostiques

- | Dynamique de la trajectoire développementale : mieux repérer un trouble et argumenter un diagnostic
- | Modalités de l'intervention précoce
- | Enjeux territoriaux du repérage et de l'intervention précoces
- | L'annonce, les annonces...

>>>
Connaître les enjeux
et les acteurs
communs

MODULE 3

Compétences préservées et fragilités de la personne : outils de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement

- | Pourquoi ? Quand ? Qui ? Comment ?
- | Intérêt, principes et méthodes d'évaluation
- | Importance de l'évaluation adaptative écologique Exemples d'outils d'évaluation

>>> Comprendre
la dynamique
multidimensionnelle
des évaluations

MODULE 4

Communiquer. Principes fondamentaux et outils

- | Principes fondamentaux de la communication
- | Aspects psychologiques et environnementaux
- | Exemples d'outils de communication

>>>
S'adapter pour
interagir

MODULE 5

Acquisitions et apprentissages interventions éducatives, pédagogique et psychologique

- | Théories de l'apprentissage
- | Bases neurobiologiques des apprentissages
- | Principes d'apprentissages selon son TND . Apprendre selon son TND
- | Réponses en termes de Besoins Educatifs Particuliers
- | Renforcement positif motivationnel

>>>
Encourager les
apprentissages

MODULE 6

Santé. Troubles somatiques et psychiques associés aux TND. Dispositifs facilitant l'accès aux soins

- | La santé au-delà de l'absence de maladie
- | L'accès aux soins et à la santé
- | Pathologies somatiques, psychiatriques
- | Douleurs complexité du repérage
- | Dispositifs de consultations dédiées multi-disciplinaires

>>>
Favoriser un
meilleur accès aux
soins

MODULE 7

Situations complexes et comportements problèmes

- | Que faire quand on se sent au dépourvu ?
- | Nécessité de l'approche multidimensionnelle éco-systémique
- | Prévenir les comportements problèmes
- | Quelles stratégies d'intervention ?

>>>
Comprendre les
comportements
problèmes

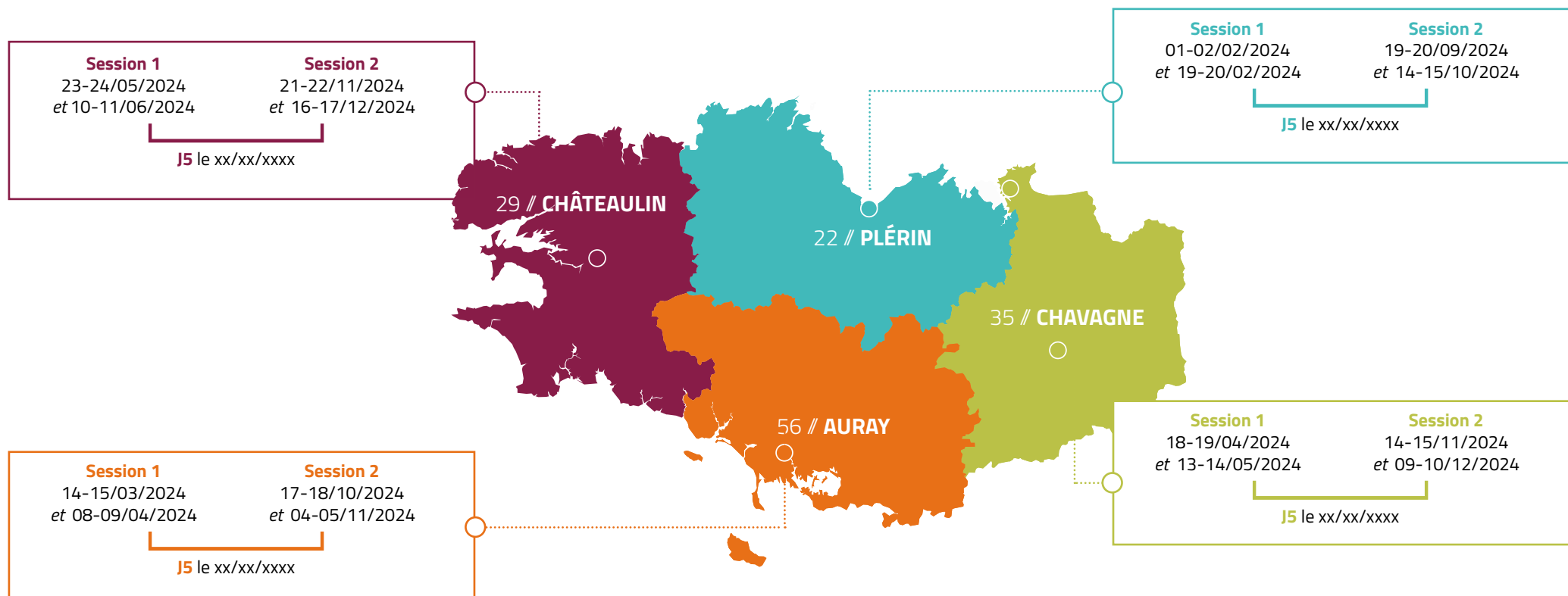
MODULE 8

Contribuer à l'élaboration et à la coordination du parcours des personnes

- | Travailler en équipe, prendre sa place
- | Les leviers pour assurer une continuité du parcours
- | Ecouter et synthétiser les souhaits et les besoins d'une personne
- | Cartographier les ressources en territoires

>>>
Co-construire un
projet personnalisé
d'accompagnement

CALENDRIER



L'ÉQUIPE DE FORMATEURS START

Journée 1

- // CADIOU-PAUGAM Anne (aidante)
- // HADJADJ AOUL Sarah (neuropédiatre)
- // MARCESCHE-GIACONE Valérie (pédopsychiatre)

Journée 2

- // CATTELOTTE Vanessa (psychologue / neuropsychologue)
- // LABOUVERIE Judith (orthophoniste)
- // TOSSER Marine (ergothérapeute)

Journée 3

- // CAUBEL Isabelle (neuropédiatre)
- // LE BOT Marie-Gabrielle (psychologue / neuropsychologue)

Journée 4

- // L'ALLAIN Rose-Marie (responsable de service)
- // PINGAULT-FERRAND Gaëlle (orthophoniste)
- // ULVOAS Florence (adjointe de direction / aidante)

>>> Accompagner la personne polyhandicapée dans sa spécificité : décryptage de la RBPP HAS

Les RBPP « Polyhandicap » s'inscrivent dans le cadre d'un volet spécifique de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale et à ce titre contiennent les grands principes promus par la politique publique du handicap (autodétermination, citoyenneté, inclusion, approche par les besoins, place des aidants, importance du parcours, coopérations intersectorielles, ...). Conçues pour couvrir l'ensemble du parcours de la personne, les RBPP invitent, au-delà de la dimension organisationnelle réorientée par la politique de transformation de l'offre médicosociale, à changer de regard et à centrer l'accompagnement sur le développement des compétences plutôt que sur la limitation des déficiences. Il s'agit d'un changement de paradigme pour des professionnels centrés sur la prise en compte de la grande vulnérabilité et les déficiences des personnes polyhandicapées. Cette approche dite « positive » se décline dans plusieurs volets qui nécessitent un décryptage vers les professionnels

OBJECTIFS

Identifier les fondements des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, cerner leurs enjeux et leur articulation avec le PNDS générique « polyhandicap »

S'approprier l'organisation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
Nommer les cibles d'accompagnement liées aux 6 volets de la RBPP

CONTENU

Apports introductifs, données de cadrage : les enjeux de la spécificité.
Transformation de l'offre médico-sociale et volet spécifique « polyhandicap » de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre : les perspectives
Articulation avec les autres travaux HAS (TSA, qualité de vie, comportements problèmes, ...)
Organisation et préambule des recommandations

Recommandations :
> 1 : la personne polyhandicapée, actrice et citoyenne
> 2 : les dimensions fonctionnelles
> 3 : la santé
> 4 : la vie quotidienne
> 5 : les transitions et la fin de vie
> 6 : les professionnels et les familles

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Méthode expositive incluant des illustrations et des temps d'échanges de pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tous acteurs dans le champ de la politique du handicap ou concernés par le polyhandicap

SUITE DE PARCOURS DE FORMATION

- A la demande sur les thématiques de la douleur, la communication, les évaluations des dimensions fonctionnelles, ...

INFOS



Dr Dominique JUZEAU



1 jour / 6 heures



8 à 20 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



Nous consulter

>>> Les comportements-problèmes : les analyser pour agir en conséquence

La formation se déroule dans un processus de transformation du secteur médico-social qui nécessite un accompagnement des professionnels dans une perspective de développement de nouvelles pratiques. Les comportements-problèmes sont un véritable enjeu dans l'accompagnement des personnes concernées tant ils influent sur leur qualité de vie et celle de leur entourage. En outre, ils viennent aussi nécessairement interroger les pratiques professionnelles et les organisations institutionnelles. Ainsi, savoir identifier les comportements problèmes pour mieux les analyser permettra aux professionnels d'agir en conséquence.

OBJECTIFS

- ✓ Définir les grands principes du comportement.
- ✓ Reconnaître les comportements-problèmes.
- ✓ Expliquer les processus de production des situations de comportements-problèmes en prenant en compte les différents facteurs impliqués.
- ✓ Citer les modalités d'évaluation, de prévention et d'intervention devant une crise comportementale grâce à l'analyse fonctionnelle pour pouvoir les mobiliser et les appliquer dans les situations vécues

CONTENU

- Le contenu de la formation s'articule autour :
- ✓ Des principes du comportement.
 - ✓ De la définition des comportements-problèmes.
 - ✓ Des processus de production des situations du comportement-problème en prenant en compte les différents facteurs impliqués.
 - ✓ Des principes de l'analyse fonctionnelle du comportement.
 - ✓ Des stratégies de prévention et d'intervention

PRÉREQUIS

- aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Exposé d'apports théorique
- Animations permettant la participation des participants.
- Mises en situations expérientielles
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tous professionnels, confrontés dans sa pratique à des comportements-problèmes. Intérêt de la présence des cadres pour soutenir la mise en place des stratégies d'évaluation, de prévention et d'intervention et favoriser le croisement des regards.

INFOS



Vanessa CATTELOTTE



2 jours / 14 heures



maximum 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent au CREAL : 560€
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



Nous consulter

>>> Intervenir à domicile auprès de personnes en situation de handicap

Au cœur d'une société inclusive, l'intervention à domicile des personnes en situation de handicap devient une modalité de plus en plus commune. Aller vers, s'adapter à l'environnement, aux besoins particuliers de chacun, prendre en compte et associer les familles, leurs aidants, les partenaires, sont autant de paramètres s'y rattachant.

Qu'est-ce qu'intervenir à domicile ? Il ne s'agit pas là d'une pratique anodine. Des professionnels, mandatés par des services extérieurs, s'autorisent à opérer au cœur de l'intimité des familles.

Tous ces professionnels ont une conscience claire ou diffuse selon les situations que leur action déclenche une dynamique particulière dont ils ne mesurent pas toujours les effets et qui infléchit d'une manière incontestable leurs pratiques. Ces faits méritent d'être explorés.

OBJECTIFS

- Identifier les spécificités de l'intervention à domicile
- Spécifier les notions de l'intervention sociale, l'accompagnement, l'habitat /le domicile
- Identifier et distinguer les postures professionnelles entre protection et promotion des personnes accompagnées
- Analyser les pratiques et représentations individuelles à partir de vignettes cliniques

CONTENU

- Le domicile : de quoi parle-t-on ? La notion de domicile recouvre des réalités différentes qui répondent à la diversité des modes d'intervention des professionnels et du niveau d'implication des multiples partenaires.
- Les modes d'action, quelle légitimité ? Cadre légal, contractuel... Réflexions sur le stress et les compétences parentales
- Le domicile espace psychique/espace social. Le travail en réseau et le partenariat
- Intervenir à domicile : une confrontation inévitable à l'intime. Quels préalables à l'intervention
- Les représentations sociétales
- La prise en compte du contexte : Le lien avec la famille, les aidants informels, les partenaires

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Support de techniques d'animation
- Echanges à partir des expériences professionnelles vécues
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du secteur social, médico-social, de protection de l'enfance, accompagnant des adultes en situation de handicap psychique ou de déficience intellectuelle

INFOS



Nolwenn LAVENUS
Catherine LUCIANI



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



Nous consulter

>>> Accompagner la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accueillies en établissement

L'existence et la légitimité d'une vie affective, intime et sexuelle des personnes handicapées (jeunes et adultes) accueillies dans les structures médico-sociales sont aujourd'hui admises, notamment en lien avec : le rappel par la loi 2002-2 du droit des personnes à la vie privée et le développement, d'une façon générale, de conceptions plus attentives aux libertés individuelles / le développement des revendications des associations d'usagers / l'évolution des positions des familles...
Néanmoins, la prise en compte de cette réalité soulève des questions cliniques, juridiques, éthiques et pratiques.

OBJECTIFS

- | Faire évoluer les représentations individuelles
- | Permettre aux professionnels :
 - > d'acquérir des repères juridiques, éthiques et cliniques partagés
 - > de gagner en aisance pour intervenir de manière appropriée dans un domaine intime et délicat
- > de passer d'une logique de réaction à des situations à une logique d'analyse des besoins et d'élaboration de réponses d'accompagnement adaptées à la singularité des situations
- | Transmettre des savoirs et savoir-faire adaptés en matière d'éducation à la sexualité et prévention des risques afférents

CONTENU

- | Travail autour des représentations sur la question de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap
- | Apports théoriques sur les aspects psycho-sociaux de la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap : la construction et la manifestation de la vie intime, amoureuse et sexuelle
- | Les problèmes spécifiques liés aux particularités de l'accueil et/ou de l'intervention (établissement, domicile)
- | Apports juridiques sur les droits concernant la vie affective, intime et sexuelle : les droits et libertés fondamentaux des personnes vulnérables, les spécificités pour les mineurs et les personnes protégées, la question du consentement, les infractions sexuelles
- | L'éducation sexuelle adaptée (outils existants, partenaires locaux, etc.)

PRÉREQUIS

- Exercer en établissement ou services accompagnant des personnes en situation de handicap

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Echanges à partir des pratiques / Travail de réflexion et d'analyse autour de situations concrètes amenées par les professionnels et l'intervenant / Travail en sous-groupes sur les outils de la loi 2002-2 / Echanges à partir de documents vidéo / Présentation d'outils pédagogiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'établissements et services, Cadres, professionnels exerçant en établissement

INFOS



Marion BRANCOURT



2 jours consécutifs / 12 heures



6 à 12 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAI : 560€
Adhérent Volontaire au CREAI : 440€



Nous consulter

>>> Accompagner des parents en situation de handicap

Le regard porté par notre société sur les personnes en situation de handicap a évolué ces dernières décennies. Elles sont reconnues comme citoyennes de pleins droits et à ce titre peuvent formuler des choix de vie.

De plus en plus d'adultes ayant un handicap psychique ou une déficience intellectuelle expriment un désir d'enfant et/ou deviennent parents. Et ce n'est pas sans questionner, heurter parfois leur entourage ou les professionnels qui les côtoient.

Comment alors accueillir, accompagner ces parents différents ? Quelles difficultés rencontrent-ils au quotidien ? Existe-t-il des spécificités liées au handicap des parents ?

OBJECTIFS

- Identifier les principales normes juridiques et éthiques en jeu
- Repérer et solliciter un réseau de professionnels adapté aux besoins
- Evaluer la situation parentale du regard de l'environnement dans lequel elle évolue
- Analyser les pratiques professionnelles et les représentations individuelles

CONTENU

- Le cadre juridique des droits des personnes en situation de handicap
- Comment soutenir la parentalité en pratique
- Repères théoriques sur les contextes environnementaux des PH
- Le travail en réseau et le partenariat
- Les compétences parentales

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Support de techniques d'animation
- Echanges à partir des expériences professionnelles vécues
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du secteur social, médico-social, de protection de l'enfance, accompagnant des adultes en situation de handicap psychique ou de déficience intellectuelle

INFOS



Nolwenn LAVENUS



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



en inter

Non Adhérent au CREA : 300€
Adhérent Volontaire au CREA : 230€



en intra

Nous consulter

>>> Sensibilisation à l'apport des assistances technologiques dans le champ de la compensation

Le numérique prend une part de plus en plus importante de la vie des personnes accompagnées dans les structures sanitaires et médico-sociales. Ces nouvelles technologies soutiennent la réalisation des habitudes de vie et concourent à l'amélioration de la participation sociale des personnes en situations de handicap, en venant compenser les incapacités physiques, cognitives, sensorielles, Diverses solutions numériques sont proposées, elles permettent d'accéder à l'informatique, au contrôle de son environnement ou encore à la communication alternative et améliorée avec synthèse vocale. Pour offrir la même chance à tous les usagers/bénéficiaires, il est pertinent pour les professionnels d'avoir un premier socle de connaissances sur les solutions existantes et les modalités d'accès.

C'est l'objectif de cette journée de formation qui s'inscrit dans un parcours de formation porté par le centre d'innovation CoWork'HIT, en collaboration avec le laboratoire d'assistances technologiques du CMRRF de Kerpape (Lorient), spécialiste depuis les années 80 de cette thématique en intégrant des ingénieurs directement dans les prises en soin (aux côtés des thérapeutes).

OBJECTIFS

- Identifier les différents axes des assistances technologiques : accès au numérique, aides à la communication, domotique...
- Nommer les solutions existantes et être capable d'identifier leur pertinence et leurs avantages et inconvénients
- Opérer une recherche d'informations complémentaires et de veille technologique sur le sujet (identifier les acteurs, les sources, etc.)

CONTENU

- Présentation des principes et des assistances technologiques par domaine
- Présentation et essais de solutions : accès au numérique (technologies de pointage, défilement, paramétrage d'accessibilité, etc.), aides à la communication et domotique (systèmes complexes et objets connectés grand public)

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques : présentation par domaine d'assistance - présentation des principes, de solutions emblématiques et démonstration
- Vidéos
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORT DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du champ sanitaire, médico-social et social.

INFOS



Ingénieurs du laboratoire d'assistance technologique du CMRRF de Kerpape et du CoWork'HIT



1 jour / 6 heures



10 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



Nous consulter

>>> Fiche synthèse des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap

Des profils différents, des parcours de formations adaptés, mais un objectif commun : développer des pratiques inclusives en s'appuyant sur un modèle écosystémique du handicap.



**DIRECTEUR PILOTE
D'UN DISPOSITIF**

■ Déployer un modèle écosystémique du handicap au sein de son organisation pour traduire en termes opérationnels la loi du 11 février 2005 et les différentes réformes qui traversent le champ du handicap en France.

■ **Objectif :** Comprendre les différents modèles et déployer une stratégie institutionnelle. Application dans le projet stratégique de l'organisme gestionnaire et dans l'élaboration des projets personnalisés dans une visée inclusive.

■ Formation 1 et A2 ou B2 en option.



**CHEF DE SERVICE PILOTE
D'UN DISPOSITIF**

■ Piloter les démarches projet personnalisé et projet de service - établissement et les articuler avec les nomenclatures SERAFIN-PH.

■ **Objectifs :**

■ Mettre en œuvre une démarche projet personnalisé et l'articuler avec les nomenclatures SERAFIN-PH

■ Utiliser les nomenclatures SERAFIN -PH dans son projet de service - établissement

■ Parcours A2 + A3 ou B1+ B3 en fonction du modèle déterminé par l'institution.

Si aucun modèle n'est adopté par l'institution, il est préférable de faire la formation 1.



**COORDINATEUR DE PARCOURS
RÉFÉRENT PROJET PERSONNALISÉ**

■ S'approprier les outils du coordinateur de parcours - référent de projet personnalisé et comprendre le rôle et les missions de cette fonction.

■ **Objectif :** S'approprier les outils du coordinateur de parcours - référent projet personnalisé

■ Suivre parcours A ou B en fonction du modèle déterminé par l'institution.

Si aucun modèle n'est adopté par l'institution, il est préférable de faire la formation 1.



**PROFESSIONNEL
D'ACCOMPAGNEMENT**

■ Participer à la démarche projet personnalisé et adopter une vision écosystémique des situations de handicap

■ **Objectif :** participer à l'évaluation, à l'analyse des besoins des personnes en situations de handicap et à la mise en œuvre du projet personnalisé.

■ Suivre parcours A ou B en fonction du modèle déterminé par l'institution.

Si aucun modèle n'est adopté par l'institution, il est préférable de faire la formation 1.

>>> Fiche synthèse des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap

LES OBJECTIFS ET LES PARCOURS DE FORMATION

	Déployer un modèle écosystémique dans son organisation	Se former à un modèle écosystémique	Utiliser les nomenclatures SERAFIN-PH dans son projet de service - établissement	Démarche projet personnalisé et articulation avec les nomenclatures SERAFIN-PH	S'approprier les outils de la fonction de coordination de parcours
FORMATION N° 1 Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé. CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?					
FORMATION A2 OU B2 Formation à la CIF (A2) Formation au MDH-PPH (B2)					
FORMATION B3 Formation à la MHAVIE					
FORMATION A4 OU B4 Formation à la démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF (A4) ou à partir du MDH-PPH (B4)					
FORMATION 5 Formation sur les rôles, les missions et les outils du coordinateur de projet personnalisé					
FORMATION 6 Utiliser les nomenclatures SERAFIN- PH dans son projet de service / établissement.					
					



>>> Fiche synthèse des parcours de formation : développer des pratiques inclusives dans les ESMS en adoptant un modèle écosystémique du handicap

LES DIFFÉRENTES FORMATIONS



PARCOURS A

A partir de la CIF

FORMATION N° 1

Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé.
CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?



PARCOURS B

A partir du MDH-PPH

FORMATION N° A2

Formation à la CIF

FORMATION N° A4

Formation à la démarche de projet personnalisé
et son articulation avec les nomenclatures
SERAFIN PH à partir de la CIF.

FORMATION N° B2

Formation au MDH-PPH

FORMATION N° B3

Formation à la MHAVIE (outil d'auto-évaluation des besoins)

FORMATION N° B4

Formation à la démarche de projet personnalisé et son
articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du
MDH-PPH

FORMATION N° 5

Formation sur les rôles, les missions et les outils du coordinateur de projet personnalisé

FORMATION N° 6

Utiliser les nomenclatures SERAFIN-PH dans son projet de service / établissement.

>>> FORMATION 1 > Du projet d'organisme gestionnaire au projet personnalisé. CIF, PPH, SERAFIN : quels sens, quelles articulations ?

La loi du 11 février 2005 et la Convention internationale des droits des personnes handicapées (ONU, 2006) font de la participation sociale des personnes handicapées un droit central. Ce changement de paradigme du handicap et les travaux engagés pour la révision des classifications du handicap font de l'environnement, un facteur à part entière dans l'analyse des situations de handicap. Cette approche écosystémique du handicap est le modèle d'application qui permet une analyse multidimensionnelle des besoins des personnes vivant des situations de handicap. La CIF, le PPH sont deux modèles écosystémiques qui permettent de mettre en œuvre des pratiques inclusives et appréhender la logique des nomenclatures SERAFIN-PH en partant des besoins des personnes en situations de handicap. Cette formation vise à s'approprier les fondements théoriques de cette approche écosystémique, les différentes classifications et ouvre la réflexion sur le déploiement de cette approche au sein de son organisation comme cadre de référence du projet stratégique et des projets personnalisés.

OBJECTIFS

- Situer les évolutions historiques, conceptuelles dans le champ du handicap
- Identifier les liens entre les classifications du handicap et les réformes organisationnelles de transformation de l'offre dont les nomenclatures SERAFIN-PH
- Manipuler les concepts de la Classification Internationale du Fonctionnement (CIF)
- Manipuler les concepts du Modèle de Développement Humain - Processus de Production du handicap (MDH-PPH)
- Décrire une stratégie d'implémentation d'un modèle interractif du handicap comme de référence du projet stratégique, du projet de service, du projet personnalisé

CONTENU

- Évolutions historiques du concept de handicap et ses différentes approches
- Évolutions politiques : de la loi du 11 février 2005 à la transformation de l'offre médico-sociale
- Présentation de la Classification internationale du Fonctionnement (CIF)
- Présentation du Modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH)
- Présentation des usages des nomenclatures SERAFIN-PH
- Définition d'une stratégie de déploiement institutionnel d'un modèle comme cadre de référence

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Supports PPT
- Études de cas pour illustrer les concepts des modèles
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeur, Chef de service, pilote d'un dispositif dans le secteur médico-social.
- Optionnel : Coordinateur de parcours et professionnels de terrain

INFOS



Rennes : Mélanie KASSEGNE
Nantes : Nicolas FOUQUET



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREA : 300€
Adhérent Volontaire au CREA : 230€



Nous consulter

>>> FORMATION A2 > La classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)

La Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé de l'OMS fournit une approche multidimensionnelle du handicap en tant que processus interactif et évolutif. La France ayant adopté la CIF en 2001, elle sert de cadre de référence de nos politiques publiques en matière de handicap. Ce modèle écosystémique guide les acteurs dans le développement de pratiques inclusives soutient l'évaluation des besoins, et facilite le développement de projet personnalisé. La CIF offre un langage commun et un cadre de référence pour une organisation.

OBJECTIFS

- Identifier les différents concepts de la CIF.
- Reconnaitre dans une situation clinique les différents facteurs de la CIF pour comprendre la situation d'une personne en situation de handicap.
- Opérer le potentiel de la CIF pour enrichir sa pratique

CONTENU

- Présentation de la CIF et de ses composantes :
 - > Activité - participation
 - > Fonctions organiques et structures anatomiques
 - > Facteurs environnementaux
 - > Facteurs personnels
- Présentation des codes de la CIF
- Les applications du modèle dans l'élaboration des projets personnalisés

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Exercices d'appropriation des concepts
- Études de cas pour illustrer les concepts du modèle
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeur, Chef de service, pilote d'un dispositif dans le secteur médico-social, Coordinateur de parcours et professionnels de terrain

INFOS



Rennes : Mélanie KASSENE
Nantes : Nicolas FOUQUET



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAI : 300€
Adhérent Volontaire au CREAI : 230€



Nous consulter

>>> FORMATION A4 > La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir de la CIF

L'enjeu d'individualisation des réponses apportées aux personnes en situation de handicap (loi 2002-2, loi 2005-102, réponse accompagnée pour tous, circulaire du 2 mai 2017, SERAFIN-PH) implique une évaluation plus fine des besoins des personnes.

La loi du 2 janvier 2002 a fait du projet personnalisé un droit. L'appropriation par les professionnels d'un modèle écosystémique du handicap proposé par la CIF leur permet de construire des projets personnalisés dans une visée participative et inclusive en prenant en compte l'environnement de la personne et ses activités significatives. Cette formation permet aux participants de mieux comprendre l'utilité du projet personnalisé, d'en connaître les grandes étapes et d'appréhender l'articulation avec les nomenclatures SERAFIN-PH à partir de la CIF.

OBJECTIFS

- Identifier les principes de la démarche de projet personnalisé au regard des attendus législatifs
- Opérer la CIF comme modèle de référence de la démarche de projet personnalisé.
- Employer les différentes étapes de la démarche de projet personnalisé dans sa pratique.

CONTENU

- Définition du projet personnalisé, son origine, ses valeurs et ses principes
- Présentation des différentes étapes et composantes de la démarche de projet personnalisé
- Présentation de l'articulation entre la CIF et SERAFIN PH
- Réflexion sur les applications dans le milieu d'exercice

PRÉREQUIS

- Avoir effectué la formation A2 sur la CIF

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Supports PPT
- Exercices et mises en situations
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du secteur médico-social

INFOS



Rennes : Mélanie KASSEGNE
Nantes : Nicolas FOUQUET



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREA : 300€
Adhérent Volontaire au CREA : 230€



Nous consulter

>>> FORMATION B2 > Le modèle de développement humain. Processus de production du handicap (MDH-PPH)

Le Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH) est un modèle écosystémique du handicap reposant sur l'interaction entre trois domaines : les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les facteurs personnels.

L'avantage d'une compréhension du handicap en matière d'activités courantes et de rôles sociaux permet à l'ensemble des acteurs concernés de mieux saisir leurs responsabilités quant à l'atteinte d'une participation sociale optimale par les personnes ayant des incapacités. Le Processus de production du handicap (PPH) se trouve tout pertinent pour soutenir : l'évaluation des besoins des personnes en situations de handicap, le développement de projet personnalisé partant des besoins des personnes et l'harmonisation d'un langage et d'un cadre de référence commun à l'ensemble de l'organisation.

OBJECTIFS

■ Décrire les différents concepts du MDH-PPH (Modèle de développement humain - Processus de production du handicap).

■ Reconnaître, dans une situation clinique, les différents facteurs du MDH-PPH pour analyser la situation d'une personne vivant des situations de handicap

■ Employer le potentiel du MDH-PPH pour enrichir sa pratique.

CONTENU

■ Les présentations sont constituées d'une alternance entre la présentation du concept et son application dans une étude de cas.

■ Présentation du modèle 2018 du MDH-PPH et sa nomenclature

- > Les facteurs identitaires, les systèmes organiques, les aptitudes
- > Les facteurs environnementaux
- > Les habitudes de vie
- > Les facteurs de risques et de protection

■ Présentation des échelles qualitatives et le codage

■ Les applications du modèle dans l'élaboration des projets personnalisés

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Exercices d'appropriation des concepts
- Études de cas pour illustrer les concepts du modèle
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Une classification internationale du MDH-PPH
- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Direction, Cadres et Professionnels du secteur médico-social, social et sanitaire

INFOS



Rennes : Mélanie KASSENE
Nantes : Bérangère THIBAUT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAI : 330€
Adhérent Volontaire au CREAI : 270€



Nous consulter

>>> FORMATION B3 > La MHAVIE - questionnaire d'évaluation des besoins de la personne en situations de handicap

La Mesure des habitudes de vie (MHAVIE) est un questionnaire qui permet de mesurer la participation sociale des enfants, des adolescents et des adultes ayant des incapacités. L'objectif de ce questionnaire est de mieux prendre en compte les besoins de la personne. Un tel profil permet d'identifier les habitudes de vie perçues comme étant les plus perturbées et celles étant réalisées avec le moins de satisfaction. Ainsi, il facilite la prise en compte des préférences et des besoins des personnes ayant des incapacités et de leurs familles. Les informations recueillies par la MHAVIE peuvent venir en soutien à la réalisation des projets personnalisés basés sur le projet de vie de la personne.

La MHAVIE aide également à déterminer si un nouveau plan d'intervention individualisé doit être réalisé à la suite des changements dans les habitudes de vie de la personne.

OBJECTIFS

- Mobiliser un outil d'auto-évaluation dans le cadre du parcours d'une personne vivant des situations de handicap
- Utiliser la MHAVIE : les consignes, échelle de mesure et cotation dans sa pratique

- Identifier les objectifs prioritaires d'intervention à partir des résultats de la MHAVIE

CONTENU

- Présentation du concept de participation sociale
- Présentation du questionnaire MHAVIE

- Exercices d'expérimentation du questionnaire
- Réflexion sur les applications de la MHAVIE au contexte des participants

PRÉREQUIS

- Avoir suivi la formation B2

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Supports PPT / Exercices et mises en situations
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un exemplaire de la MHAVIE 4.0 (version ados-adultes) sera remis à chaque participant
- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeur, Chef de service, pilote d'un dispositif dans le secteur médico-social Optionnel, Coordinateur de parcours et professionnels de terrain

INFOS



Rennes : Mélanie KASSENE
Nantes : Bérengère THIBAUT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREA : 310€*
Adhérent Volontaire au CREA : 250€*



Nous consulter

*dont le coût d'un outil.

>>> FORMATION B4 > La démarche de projet personnalisé et son articulation avec les nomenclatures SERAFIN PH à partir du MDH-PPH

L'enjeu d'individualisation des réponses apportées aux personnes en situation de handicap (loi 2002-2, loi 2005-102, réponse accompagnée pour tous, circulaire du 2 mai 2017, SERAFIN-PH) implique une évaluation plus fine des besoins des personnes.

L'appropriation par les professionnels d'un modèle écosystémique du handicap proposé par le MDH-PPH leur permet de construire des projets personnalisés dans une visée participative et inclusive en prenant en compte l'environnement de la personne et ses habitudes de vie significatives. Cette formation permet aux participants de mieux comprendre l'utilité du projet personnalisé, d'en connaître les grandes étapes et d'appréhender l'articulation avec les nomenclatures SERAFIN-PH à partir du MDH-PPH.

OBJECTIFS

- Identifier les principes de la démarche de projet personnalisé au regard des attendus législatifs
- Utiliser le MDH-PPH (Modèle de Développement Humain Processus de Production du Handicap) comme modèle de référence de la démarche de projet personnalisé
- Intégrer les différentes étapes de la démarche de projet personnalisé dans sa pratique

CONTENU

- Définition du projet personnalisé, son origine, ses valeurs et ses principes
- Présentation des différentes étapes et composantes de la démarche de projet personnalisé
- Présentation de l'articulation entre le MDH-PPH et SERAFIN PH
- Réflexion sur les applications dans le milieu d'exercice

PRÉREQUIS

- Avoir effectué la formation B2 sur le MDH-PPH

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques/ supports PPT
- Exercices et mises en situations
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation
- Un livret d'exercices

PUBLIC CONCERNÉ

- Direction, Cadres et Professionnels du secteur médico-social

INFOS



Mélanie KASSEGNE



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



en inter

Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



en intra

Nous consulter

>>> L'accompagnement à la citoyenneté des personnes en situation de handicap dans le secteur social et médico-social

La loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice a ouvert le droit de vote à toutes les personnes sous mesure de protection. Cette ouverture vient renforcer des questionnements déjà existants sur l'exercice du droit de vote par une personne dont le discernement est altéré. Cela impose également de comprendre la place et le rôle des professionnels du médico-social dans le parcours citoyen des personnes qu'ils accompagnent, et notamment au moment de l'exercice du droit de vote.

OBJECTIFS

- Être en capacité d'accompagner les personnes en situation de handicap à l'exercice de leur droit de vote
- Analyser les règles entourant le droit de vote des personnes en situation de handicap
- Identifier les entraves à l'exercice du droit de vote des personnes en situation de handicap
- Examiner les règles relatives à l'aide au vote

CONTENU

- Historique des étapes du droit de vote des personnes en situation de handicap
- Les changements apportés par la loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice
- Les conséquences de l'absence de discernement sur le droit de vote
- Les difficultés auxquelles sont généralement confrontées les personnes en situation de handicap (manque d'accessibilité du parcours électoral, contraintes de la vie en établissement).
- L'aide au vote de l'article L. 64 du Code électoral
- La procuration de vote
- La place du professionnel du médico-social dans le parcours de la personne accompagnée : en amont des élections, et pendant le vote

PRÉREQUIS

- Une connaissance des différentes mesures de protection juridique des majeurs est appréciée mais non obligatoire.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Échanges à partir des pratiques
- Exercices pratiques
- Support de techniques d'animation
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels du social et médico-social (professionnels de terrain ou cadres accompagnant des majeurs en situation de handicap)

INFOS



Jeanne CHARLOTIN



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent au CREAL : 560€
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



Nous consulter

>>> Vie affective et sexuelle des personnes âgées

La sexualité et l'intimité des personnes âgées est un sujet qui est souvent tabou en EHPAD et qui est souvent associé à de nombreuses fausses croyances. Les soignants se retrouvent souvent confrontés à des questionnements autour de la liberté des résidents, la satisfaction des besoins affectifs des personnes âgées et la notion de consentement. De meilleures connaissances et un positionnement d'équipe permettent de savoir comment se positionner par rapport aux résidents mais aussi aux familles.

OBJECTIFS

- Identifier les émotions et l'affectivité de la personne âgée ainsi que leur évolution pour éviter tout jugement de valeurs
- Décrire les principales caractéristiques physiologiques du vieillissement sexuelle des hommes et des femmes et l'évolution de la sexualité avec l'âge
- Définir les conduites à tenir devant les troubles du comportement de nature sexuelle
- Être en capacité de s'appuyer sur des outils et une organisation institutionnelle pour faire face à l'expression des besoins et désirs sexuels des résidents tout en préservant leur liberté et en assurant leur protection
- Savoir arbitrer les situations problématiques en équipe pluridisciplinaire, quelle position adopter vis-à-vis des familles

CONTENU

- Concept de santé sexuelle
- Physiologie sexuelle et vieillissement
- Besoins des personnes âgées
- La question du consentement
- Cadre législatif et juridique s'appliquant en EHPAD
- Comportements à privilégier
- Relation avec les familles

PRÉREQUIS

- Travailler auprès de la personne âgée

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Connaissances théoriques
- Échanges et analyse des pratiques
- Réflexions autour de cas cliniques
- Support de techniques d'animation
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un livret reprenant le power point du formateur

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels travaillant en EHPAD

INFOS



Astrid FROTIER



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



en inter Non Adhérent au CREAI : 560€
Adhérent Volontaire au CREAI : 440€



en intra Nous consulter

>>> Elaborer et mettre en œuvre des projets personnalisés d'accompagnements en EHPAD

L'individualisation de l'accueil et de l'accompagnement constitue un des droits fondamentaux des personnes accompagnées par les établissements et services sociaux et médico-sociaux, dont les EHPAD. Ce droit se traduit par l'élaboration d'un contrat de séjour ou d'un document individuel de prise en charge lors de l'admission, puis par l'élaboration d'un projet personnalisé d'accompagnement. Le projet personnalisé se construit via une "démarche dynamique, une co-construction" entre les différents acteurs, tant pour la phase d'évaluation de la situation, que pour la phase d'identification des objectifs et des modalités d'accompagnement

OBJECTIFS

- Décrire la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation d'un projet personnalisé et son articulation avec les différents outils introduits par la loi 2002-2 (contrat de séjour, projet d'établissement)
- Analyser la pratique d'élaboration et d'animation des projets personnalisés au regard des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS
- Appliquer les différentes étapes de la démarche projets (identification des besoins, recueil des attentes et souhaits des personnes, déterminations des objectifs et des moyens d'accompagnement, indicateurs et critères d'évaluation)

CONTENU

- Cadre législatif et réglementaire relatif au droit à l'individualisation de l'accompagnement : loi 2002-2 et décrets liés (contrat de séjour/PIPC ; projet d'accompagnement)
- Les étapes d'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement : recueil des attentes et évaluation des besoins des personnes et de leurs proches, évaluation pluridisciplinaire, place des proches, définition des objectifs et des moyens
- Points de repères issus des recommandations de bonnes pratiques de l'HAS
- Mettre en œuvre les projets personnalisés : pratiques et outils

PRÉREQUIS

- Participer, dans un contexte professionnel, à la mise en œuvre, même partielle, de PPA

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant en EHPAD, Représentants des usagers

INFOS



Françoise LIZE



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



Nous consulter

>>> Evaluer la situation de danger ou de risque de danger en protection de l'enfance

Depuis la loi du 5 mars 2007, la question de l'évaluation est un pivot central dans la réforme du secteur de la protection de l'enfance. Mais c'est en janvier 2021, que la Haute Autorité de Santé publie le premier cadre national de référence pour l'évaluation globale de la situation des enfants en danger ou en risque de danger. Ce référentiel cristallise l'ensemble des évolutions du secteur et notamment la nécessaire prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant au coeur des pratiques professionnelles.

Il devient par ailleurs obligatoire à travers le **décret n° 2022-1728** du 30 décembre 2022.

Cette démarche s'inscrit dans un long continuum législatif depuis 2007 marqué par une difficulté récurrente d'amélioration du recueil et du traitement des informations préoccupantes et d'harmonisation des pratiques évaluatives à l'échelle nationale.

Cette formation proposée par le CREAL a comme finalité la mise en oeuvre d'une stratégie évaluative conforme au référentiel HAS permettant de développer une culture partagée de l'évaluation en protection de l'enfance.

OBJECTIFS

- Comprendre la gouvernance et le circuit de recueil de l'IP (Livret 1 et 2)
- Appliquer une organisation qui facilite le circuit de recueil des informations préoccupantes
- Développer une stratégie évaluative conforme au référentiel (Livret 3)
- Mettre en oeuvre une évaluation de qualité qui facilite la prise de décision
- Appliquer une démarche commune à l'ensemble des acteurs du territoire
- Situer les parents et l'enfant dans la démarche et les mobiliser dans l'évaluation

CONTENU

- L'évolution législative en protection de l'enfance de la loi 2007 à la loi 2022
- Le cadre national de référence et ses enjeux
- La gouvernance du dispositif de recueil et de traitement des IP (livret 1)
- Le circuit de recueil et de traitement des IP (Livret 2)
- Le guide d'accompagnement à l'évaluation (Livret 3)
- Les théories qui alimentent le référentiel : théorie de l'attachement, approche développementale et psychotrauma.
- Les modèles évaluatifs internationaux : modèle PIPPI (Italie) et initiative AIDES (Québec)

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Échanges à partir des pratiques
- Exercices pratiques
- Support de techniques d'animation
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel intervenant en protection de l'enfance : ASE et établissements avec une mission en PE

INFOS



Rennes : Sara CALMANTI et Bastian BESSON
Nantes : Karine LEPEYTRE



3 jours / 18 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



en inter

Non Adhérent au CREAL : 750€
Adhérent Volontaire au CREAL : 600€



en intra

Nous consulter

>>> AIDES : l'Action Intersectorielle pour le Développement des

Enfants et leur Sécurité : Les besoins de développement des enfants en pratique : analyser, comprendre, dialoguer, échanger, partager avec l'enfant, les parents ou personnes significatives et les partenaires.



PRÉREQUIS

- Repères sur l'approche développementale de l'enfant et théorie de l'attachement

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Supports PowerPoint accessibles depuis un espace extranet
- Cahier du participant (comprenant des exercices et cas pratiques)
- Le guide et les autres outils associés à la méthode AIDES seront remis à chaque participant
- Vidéos
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Toutes personnes œuvrant auprès de jeunes présentant des besoins complexes nécessitant l'implication de plusieurs partenaires.

INFOS



Rennes : Sara CALMANTI ou Bastian BESSON



3 jours / 18 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent au CREAI : 950€ *
Adhérent Volontaire au CREAI : 740€ *
*dont 50€ de mallette



Nous consulter

OBJECTIFS

- | Analyser et comprendre, avec les mêmes repères, les besoins spécifiques des enfants relevant d'une mesure en protection de l'enfance et qui grandissent dans un contexte de vulnérabilité ou à risque de l'être
- | Mobiliser une approche participative et collaborative à toutes les étapes de la démarche d'intervention

CONTENU

- | Les repères théoriques communs pour comprendre le contexte de vulnérabilité des enfants et les conséquences sur leur développement
- | L'initiative AIDES (de quoi s'agit-il ? les niveaux d'actions, son évolution...)
- | Collecter, analyser et comprendre des informations sur les éléments du cadre d'analyse à l'aide des outils requis en fonction de la complexité des besoins des enfants
- | Planifier les actions entreprises au bénéfice de l'enfant en tenant compte des points de vue de l'enfant, des parents mais aussi des personnes ressources préoccupées par son développement, sa sécurité et son bien-être
- | Le cadre d'analyse écosystémique (fondements, démonstration et expérimentation)
- | L'approche participative à travers la perspective des parents et de l'enfant et les pratiques d'alliance ;
- | La grille COMMUNE des besoins de développement de l'enfant et le CABE

>>> Co-formation : de la prise en charge à la prise en compte, un passage nécessaire pour penser l'autonomie à la sortie des dispositifs ASE

Dans le cadre de la recherche-action PROSPAIRS, pilotée par le CREAL Bretagne, nous avons créé des espaces de dialogue afin de mobiliser et de croiser les savoirs professionnels et les savoirs expérientiels des jeunes. Ces échanges ont permis d'identifier des axes de travail au sujet de l'accès à l'autonomie à la sortie des dispositifs de la protection de l'enfance. Un des résultats tangibles de cette recherche-action est la conception et la mise en oeuvre d'un programme de formation à destination des professionnels coanimé par des binômes jeune/professionnel. Cette formation est une opportunité pour renouveler des postures professionnelles en pleine mutation et renégocier les espaces de pouvoir au sein de la relation éducative.

OBJECTIFS

- Associer les dynamiques relationnelles entre le jeune et le professionnel à la théorie de l'attachement
- Identifier les personnes ressources propres du jeune qui participe de l'évaluation de son environnement social et familial
- Nommer les besoins du jeune et les analyser afin de mettre en oeuvre des actions visant l'autonomisation à la sortie des dispositifs
- Définir la participation en situant ses enjeux dans un contexte de protection de l'enfance
- Adapter une posture professionnelle qui puisse garantir la participation du jeune à son projet d'autonomisation

CONTENU / PRÉREQUIS

- Le projet PROSPAIRS et la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté
- Le contexte législatif : CJM, loi 2022
- L'étude ASDO/DGCS de mai 2020
- La théorie de l'attachement et le dogme de la "bonne distance"
- Les besoins fondamentaux de l'enfant
- L'autonomie et la participation, décryptage
- Les outils de la loi 2002 et 2016

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Travail en sous-groupes
- Vidéos
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Support PPT

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel intervenant en protection de l'enfance : ASE et établissements avec une mission en PE

INFOS



Rennes : Bastian BESSON
1 PROSPAIR - 1 PROSPAIR



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent au CREAL : 560€
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



Nous consulter

>>> Faire culture commune entre protection de l'enfance et champ du handicap

En 2005, le défenseur des droits dans son rapport « handicap et protection de l'enfance, des droits pour des enfants invisibles » estiment entre 15 et 30% la part d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance et porteurs d'un handicap. D'autre part, la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance identifie également cette problématique. Cependant, malgré une visibilité plus importante, cette question reste un sujet encore peu connu et peu étudié et nécessite des actions de formation auprès des équipes éducatives.

La prise en compte de cette problématique participe d'une évolution en profondeur des métiers du social dans une visée de pouvoir décroiser les pratiques professionnelles afin de mieux prendre en compte l'évolution du public.

OBJECTIFS

- Situer son intervention dans des évolutions législatives et culturelles croisées
- Repérer des points de convergences relatifs aux pratiques professionnelles dans le champ médico-social et celui de la protection de l'enfance
- Connaître un modèle d'analyse écosystémique et l'illustrer à partir de plusieurs situations individuelles
- Savoir reconnaître quelques troubles spécifiques relatifs aux enfants doublement vulnérables

CONTENU / PRÉREQUIS

- L'évolution des politiques sociales
- Les modèles du handicap
- La démarche de consensus en protection de l'enfance et ses modèles théoriques
- Les enfants "doublement vulnérables"
- Le développement moteur et psychoaffectif de l'enfant
- Le repérage des troubles neurodéveloppementaux

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques via support PowerPoint et bibliographie de référence
- Vidéos
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Support PPT

PUBLIC CONCERNÉ

- Assistants familiaux, travailleurs sociaux, cadres

INFOS



Rennes : Bastian BESSON
et Marie-Gabrielle LE BOT
Nantes : Karine LEPEYRE



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent au CREAI : 560€
Adhérent Volontaire au CREAI : 440€



Nous consulter

**FORMATIONS CROISÉES
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
ET PROFESSIONNELS**



SOMMAIRE



FORMATIONS CROISÉES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET PROFESSIONNELS

- F28** Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC (formation avec et pour les personnes accompagnées)..... pages **55-57**
- F29** Favoriser la participation des représentants élus au CVS : le rôle, les missions et les outils des acteurs du CVS..... pages **58-60**
- F30** Savoir expérientiel, expertise d'usager et pair-aidance page **61**
- ★ **F31** L'autodétermination : c'est qui le patron ? pages **62-64**

>>> Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC

Formation pour les professionnels, aidants et les personnes concernées

La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et la loi du 11 février 2005 font de la participation des personnes handicapées un droit central et pour notre société un défi à relever. Pour participer à la société et faire des choix autodéterminés, il est indispensable de comprendre les informations. Les règles européennes pour une information accessible en FALC permettent l'accessibilité des informations. Cette formation s'adresse tant aux professionnels et aidants qu'aux personnes concernées car l'engagement de tous les acteurs est indispensable dans la co-production de documents en FALC.

OBJECTIFS

- Cerner les difficultés des personnes en situation de handicap en matière d'accès à l'information écrite et orale
- Créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du « Facile à lire et à comprendre » (FALC)

- Impliquer les personnes en situation de handicap dans l'élaboration des documents écrits FALC
- Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante

CONTENU

- Rappel des textes de référence en matière d'accessibilité
- Les difficultés des personnes vivant des situations de handicap face à l'information écrite et orale
- Application des règles européennes pour une information écrite en facile à lire et à comprendre
- L'implication des personnes en situation de handicap
- Présentation de pictothèques et des règles d'utilisation des images (droits d'auteurs)
- Traduction en FALC de supports de communication (affiche, flyer, présentation powerpoint, utilisation de vidéos, réseaux sociaux, questionnaire, ...)

* Tarifs pour les professionnels.
Personnes concernées : gratuit
(il est indispensable de venir en binôme professionnel / personne concernée)

PRÉREQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues) et pouvoir donner son avis

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et techniques
- Travaux de groupe / Jeu pédagogique
- Ateliers d'écritures avec des supports concrets apportés par les apprenants
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels qui exercent dans le secteur du handicap-aidants
- Personnes vivant des situations de handicap dans l'accès aux informations
- Il est conseillé de venir en binôme : professionnel ou aidant ET personnes concernées par le FALC

INFOS



Isabelle DE GROOT
François RICHARD



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAL : 770€*
Adhérent Volontaire au CREAL : 600€*



Nous consulter

>>> Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC

Formation pour les professionnels, aidants et les personnes concernées

CONTEXTE

La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées de l'ONU (CDPH) et la loi de février

2005 expliquent les droits des personnes handicapées :

- Je peux décider pour ma vie
- Je peux participer comme tout le monde à la société.

Pour décider et participer, il faut avoir des informations.

Il faut pouvoir comprendre ces informations.

Depuis 2009, il existe des règles pour créer des documents Facile à Lire et A Comprendre. Cela s'appelle le FALC.

Pour réaliser de l'information en FALC, les professionnels ou les aidants et les personnes doivent être formés ensemble.

ÇA SERT A QUOI ?

Cette formation sert à apprendre à :

- Simplifier les explications
- Mieux comprendre ce qui est dit ou ce qui est écrit
- Choisir des images qui aident à comprendre
- Comprendre le rôle de chacun

ON VA PARLER DE QUOI ?

- On va parler de ce que dit la loi
- On va expliquer ce qu'est le FALC
- On va découvrir les règles du FALC
- On va s'entraîner à pratiquer le FALC

POUR QUI ?

- Des professionnels ou des aidants
- Des personnes qui ont du mal avec la lecture, l'écriture et à comprendre les informations.

Par exemple des personnes accompagnées par des IME, ESAT, Foyer de vie, FAM, SAMSAH, SAVS

>>> Facile A Lire et A Comprendre : Règles Européennes pour une information accessible en FALC

Formation pour les professionnels, aidants et les personnes concernées

PRE-REQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues dans la journée).
- Pouvoir donner son avis.

C'est conseillé de venir à deux :

- des professionnels ou des aidants ET
- des personnes accompagnées.

CELA SE PASSE COMMENT ?

- On va jouer à trouver les règles
- On va trouver des solutions ensemble
- On va s'entraîner à écrire en FALC
- On va s'entraîner à parler en FALC
- On va s'entraîner à faire des vidéos en FALC

Un diplôme est donné :

« Je sais valider de l'information en FALC »

QUI FAIT LA FORMATION ?



Isabelle de GROOT

Mon métier est de créer des documents en Facile à Lire et A Comprendre.

Je suis aussi formatrice.



François RICHARD

Je suis travailleur esat

Je réalise des documents en FALC

J'anime la formation FALC depuis 2 ans. Je suis délégué local de Nous Aussi 22

>>> Favoriser la participation des représentants élus au CVS : le rôle, les missions et les outils des représentants du CVS

La loi du 2 janvier 2002 a permis de systématiser la participation des personnes au fonctionnement des établissements et services au travers des Conseils de la Vie Sociale (CVS). Le nouveau décret du 25 avril 2022 conforte la participation des personnes en modifiant la composition du CVS et en élargissant les compétences du CVS. Ce décret est applicable à partir du 1er janvier 2023. Ces espaces démocratiques doivent permettre la participation des personnes accompagnées. Au-delà de la mise en place de cet espace règlementaire, une réflexion doit être conduite sur les conditions qualitatives qui favorisent la participation des personnes accompagnées. Chaque acteur du CVS doit réfléchir à son rôle, ses missions, son positionnement mais ensemble ils doivent construire les conditions qui permettent la participation de chacun et notamment des représentants des personnes accompagnées.

Cette formation s'adresse aux représentants des personnes accompagnées qui souhaitent réfléchir, comprendre leur rôle au CVS, mais également développer leur pouvoir d'agir. La formation s'adresse également aux autres représentants du CVS qui souhaitent co-construire les conditions favorisant la participation des personnes avec et pour les personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- Reconnaître les droits des personnes "ayant une vulnérabilité" et reconnaître leur autodétermination
- Décrire le but et le fonctionnement d'un conseil de la vie sociale (CVS)
- M'impliquer dans mon rôle CVS et reconnaître le rôle de chacun des acteurs
- Développer des outils pour améliorer les conditions de la participation

CONTENU

- Le droit à la participation des personnes accompagnées (Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, la loi du 11 février 2005 et le décret du 25 avril 2022 sur les CVS)
- Les composantes de la participation
- Les différents acteurs du CVS : rôle, missions et postures
- Un focus sur la fonction de représentation
- Les conditions et outils pour favoriser la participation des élus au CVS
- Les différentes étapes du CVS, les enjeux et les outils :
 - > Information sur le rôle du CVS
 - > La consultation
 - > La réunion de CVS
 - > La diffusion des décisions émises

* Tarifs pour les professionnels.
Personnes concernées : gratuit

Il est indispensable de venir en binôme constitué d'un représentant des personnes accompagnées.

PRÉREQUIS

- Pouvoir se concentrer sur une journée. Des pauses sont prévues régulièrement.
- Pouvoir donner son avis en parlant, en pointant ou en montrant.

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques, Travaux de groupe, Jeux pédagogiques, Mises en situations et jeux de rôles
- Cette formation repose sur une diversité de modalités pédagogiques afin de la rendre participative et interactive.
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Représentants de la direction au CVS, professionnels de soutien, représentants des familles, représentants des personnes accompagnées au CVS.

INFOS



Rennes : Isabelle DE GROOT
Mélania KASSENE
Nantes : Richelle HOUN-PATIN
Emmanuel FOY



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAL : 770€*
Adhérent Volontaire au CREAL : 600€*



Nous consulter

>>> Favoriser la participation des représentants élus au CVS : le rôle, les missions et les outils des représentants du CVS

CONTEXTE

La loi du 2 janvier 2002 dit comment les établissements fonctionnent.

Cette loi dit que :

- J'ai le droit au respect
- J'ai le droit de donner mon avis
- Les personnes accompagnées peuvent donner leur avis sur le fonctionnement des établissements.

Cela s'appelle le conseil de la vie sociale (CVS).

Les représentants élus vont aux réunions de CVS

Les représentants élus représentent les autres personnes.

Pour représenter les autres, il faut apprendre.

Tous les membres du CVS doivent apprendre ensemble.

ÇA SERT A QUOI ?

Cette formation sert à apprendre aux représentants :

- Leurs droits
- Le fonctionnement du CVS
- Le rôle de l' élu
- A construire des outils
- A mieux travailler ensemble

ON VA PARLER DE QUOI ?

- On va parler de ce que dit la loi
- On va expliquer le rôle de chacun
- On va apprendre les différentes étapes du CVS
- On va découvrir des outils
- On va s'entraîner à prendre la parole et à représenter les autres

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse aux différents représentants du CVS.

- Il peut y avoir le représentant de la direction, un représentant de l'organisme gestionnaire, d'autres représentants des personnes accompagnées.
- On peut venir avec un professionnel de soutien.

>>> Facile A Lire et A Comprendre : Favoriser la participation des représentants élus au CVS

PRE-REQUIS

- Etre représentant des personnes accompagnées au CVS
- Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues dans la journée).
- Pouvoir donner son avis.

C'est conseillé de venir à deux :

- Je viens avec un professionnel (direction, professionnel de soutien)

CELA SE PASSE COMMENT ?

- On va jouer à trouver les règles du fonctionnement du CVS
- On va trouver des solutions ensemble
- On va réfléchir ensemble à notre rôle
- On va s'entraîner à utiliser des outils
- On va jouer à trouver les missions des représentants

QUI FAIT LA FORMATION ?



Isabelle de GROOT

Mon métier est de créer des documents en Facile à Lire et A Comprendre.

Je suis aussi formatrice.



Mélanie KASSENE

Mon métier est de former les professionnels qui vous accompagnent

>>> Savoir expérientiel, expertise d'usager et pair-aidance

L'axe 3 d'une Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) "L'accompagnement et le soutien par les pairs" invite l'ensemble des acteurs concernés par le secteur médico-social à transformer leur pratiques et regards sur les personnes en situation de handicap : les professionnels, les institutions, les aidants, les personnes elles-mêmes.

Cette formation vous propose une introduction aux concepts clefs introduits par la RAPT : savoir-expérientiel, expertise d'usage, pair-aidance, patient-expert, ainsi qu'une mise en perspective avec l'évolution du secteur médico-social tourné vers d'une transformation de l'offre inclusive.

OBJECTIFS

- Distinguer les concepts clefs de la Réponse accompagnée pour Tous : savoir expérientiel, expertise d'usage, pair-aidance
- Expliquer l'émergence de la pair-aidance dans le contexte de l'évolution plus général du système de santé : droit des usagers, démocratie sanitaire, patient- expert, éducation thérapeutique des patients, convention internationale des droits des personnes handicapées
- Analyser ses propres pratiques et représentations au regard des enjeux posés par le sujet

CONTENU

- Cadre législatif relatif aux droits des personnes en situation de handicap et droits des patients (loi 2002, convention internationale de 2006, RAPT, loi 2016)
- Définition des concepts clefs sur des bases théoriques et pratiques (témoignages, études de cas)
- Présentation du Processus de Production du Handicap (PPH)
- Etudes de cas sur les enjeux de la pair-aidance au regard des parties prenantes : pour les personnes elles-mêmes, les professionnels, les institutions, les aidants familiaux
- Débats et échanges visant une approche réflexive

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques / Cas pratiques / Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnes en situation de handicap, Aidants familiaux, Professionnels (Etablissements, services, MDPH), Représentants des usagers

INFOS



Emmanuel FOY



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



en inter

Non Adhérent au CREAI : 300€
Adhérent Volontaire au CREAI : 230€



en intra

Nous consulter

>>> L'autodétermination : c'est qui le patron ?

L'autodétermination, c'est être acteur de sa vie. La loi dit que toutes les personnes peuvent choisir pour leur vie.

L'Organisation des nations unies a écrit une convention pour que toutes les personnes puissent :

- participer à la société
- et choisir leur vie

Cette convention demande à ce que l'état et chaque citoyen s'adapte et accepte l'autre.

Je m'interroge :

- est ce que je suis autodéterminé ?
- est ce que je laisse la possibilité aux autres de s'autodéterminer ?
- comment on fait pour s'autodéterminer ?
- comment j'aide ou je demande de l'aide pour m'autodéterminer ?

Cette formation est l'occasion de s'interroger ensemble professionnels et personnes accompagnées pour mettre en pratique l'autodétermination dans le quotidien.

OBJECTIFS

Pour les personnes accompagnées :

- Expliquer mes envies sans crainte
- Mobiliser dans ma vie les étapes clés pour m'autodéterminer :
 - Observer et se poser des questions sur ses habitudes de vie
 - Explorer les différentes possibilités pour les réaliser
 - Chercher les différents chemins
 - Passer à l'action

- Juger de l'aide nécessaire dans les différentes étapes de l'autodétermination.

Pour les professionnels :

- Cerner le contexte sociétal et juridique de l'Autodétermination
- Adapter ma posture d'accompagnement au besoin de chacun et en fonction des différentes étapes d'un projet décidé par la personne.

CONTENU

- On va parler de ce que dit la loi, et la convention des droits
- On va réfléchir au concept des habitudes de vie
- On va identifier les habitudes importantes pour moi.
- On va réfléchir à la définition de l'autodétermination
- On découvrir les étapes pour s'autodéterminer

- On va réfléchir à qui ou quoi peut m'aider et comment mobiliser cette aide
- On va construire notre passeport pour s'autodéterminer
- On va créer ensemble des outils pour nous autodéterminer

PRÉREQUIS

- Pouvoir exprimer un avis en parlant ou en désignant

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Cette formation repose sur une diversité de modalités pédagogiques afin de la rendre participative et interactive.
- Apports théoriques, Travaux de groupe, Jeux pédagogiques, Mises en situations et jeux de rôle
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnes et professionnels

INFOS



Rennes : Isabelle DE GROOT
et Mélanie KASSEGE

Nantes : Isabelle DE GROOT
et Emmanuel FOY



2 jours / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent au CREA : 560€
Adhérent Volontaire au CREA : 440€



Nous consulter

>>> L'autodétermination : c'est qui le patron ?

CONTEXTE

L'autodétermination, c'est quand je suis acteur de ma vie.

La loi dit que j'ai le droit de choisir pour ma vie.

L'Organisation des Nations Unies a écrit une convention.

La convention explique les droits des personnes vivant des situations de handicap.

J'ai le droit de :

- participer à la société
- choisir ma vie
- choisir mon lieu de vie
- choisir mes loisirs
- choisir mes amis...

ÇA SERT A QUOI ?

Cette formation sert à apprendre aux personnes vivant des situations de handicap à :

- expliquer mes envies sans crainte
- mobiliser dans ma vie les étapes clés pour m'autodéterminer :
 - se poser des questions sur les habitudes de vie qui sont importantes pour moi
 - explorer les possibilités pour les réaliser
 - chercher les différents chemins
 - passer à l'action
 - dire l'aide dont j'ai besoin dans les différentes étapes

Pour les professionnels :

- comprendre que les personnes ont le droit de s'autodéterminer
- proposer de l'aide à la personne si nécessaire

>>> L'autodétermination : c'est qui le patron ?

ON VA PARLER DE QUOI ?

- On va parler de ce que dit la loi, et la convention des droits
- On va réfléchir au concept des habitudes de vie
- On va identifier les habitudes importantes pour moi.
- On va réfléchir à la définition de l'autodétermination
- On découvrir les étapes pour s'autodéterminer
- On va réfléchir à qui ou quoi peut m'aider et comment mobiliser cette aide
- On va construire notre passeport pour s'autodéterminer
- On va créer ensemble des outils pour nous autodéterminer

CELA SE PASSE COMMENT ?

- On va jouer à trouver les lois
- On va trouver des solutions ensemble
- On va réfléchir ensemble aux étapes de l'autodétermination
- On va s'entraîner à utiliser des outils

QUI FAIT LA FORMATION ?



Isabelle de GROOT

Mon métier est de créer des documents en Facile à Lire et A Comprendre.
Je suis aussi formatrice.



Mélanie KASSENE

Mon métier est de former les professionnels qui vous accompagnent



LE PILOTAGE ET LA QUALITÉ

SOMMAIRE



LE PILOTAGE ET LA QUALITÉ

Tous secteurs confondus

Fiche intro L'offre de formation sur le dispositif d'évaluation de la qualité des ESMS

- ★ F32 Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESMS – # A l'école des qualitiens page 68
- ★ F33 La participation dans le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité - # Qui joue en 1ère base page 69
- ★ F34 Le pilotage de la qualité dans le nouveau dispositif - # Y a-t-il un pilote dans l'avion page 70
- ★ F35 La préparation de l'évaluation - # Eval'Bootcamp page 71
- F36 Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux page 72
- F37 Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social page 73
- F38 Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale page 74
- F39 Mettre en place un Comité de pilotage de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail page 75
- F40 Manager le travail en période de transformation page 76
- F41 Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS page 77
- F42 Repenser sa communication page 78
- F43 Responsabilités respectives des établissements, services et professionnels page 79
- ★ F44 Impulser une démarche RSE en ESMS page 80

Secteur des EHPAD

- F45 Les droits des personnes âgées accueillies en EHPAD page 81
- F46 La place des proches dans les EHPADs et la gestion des réclamations page 82

INTRODUCTION

Conformément à la mission qui lui a été conférée par la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, la Haute Autorité de santé a publié au mois de mars 2022 le référentiel et le manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux, suivi en mai 2022 de la publication de la procédure d'évaluation et du cahier des charges applicable aux organismes souhaitant réaliser des évaluations en ESSMS.

Il s'agit du nouveau dispositif d'évaluation applicable aux ESSMS et du premier référentiel national commun à l'ensemble du secteur. Pour déployer cette nouvelle étape, des partenariats ont été signés entre la HAS, l'ANCREAI. Dans ce contexte, le CREA I Bretagne a développé une offre de formations et d'accompagnement ad hoc pour préparer cette évaluation.

UNE NOUVELLE OFFRE CREA I Qualité Évaluation Référentiel HAS

JE SOUHAITE



M'APPROPRIER
LE NOUVEAU
RÉFÉRENTIEL HAS

**Le nouveau dispositif d'évaluation
de la qualité dans les ESSMS**



ARTICULER AUTO-ÉVALUATION
ET DÉMARCHE QUALITÉ DANS
UNE APPROCHE PRATIQUE

**Le pilotage de la qualité dans le
nouveau dispositif**



ÉLABORER MON PLAN
D'ACTION POUR ÊTRE
PRÊT LE JOUR J

**La préparation
de l'évaluation**



FAIRE ÉVOLUER LES MODALITÉS
DE PARTICIPATION DANS LA LOGIQUE
DU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL

**La participation dans le nouveau
dispositif d'évaluation de la qualité**



>>> Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESSMS

A l'école des qualitiens

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. La loi du 24 juillet 2019 a confié la responsabilité à la Haute Autorité de Santé d'élaborer une nouvelle procédure commune à tous les ESSMS dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation. Il s'appuie désormais sur un référentiel national structuré en 3 chapitres autour de 9 thématiques et un manuel d'évaluation publiés en mars 2022.

OBJECTIFS

- Identifier les différents enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)
- Expliquer le nouveau référentiel d'évaluation, ses objectifs et ses critères d'évaluation, ses 3 chapitres (la personne, les professionnels, l'ESSMS), ses 9 thématiques
- Appliquer les méthodologies et outils évaluatifs : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système

CONTENU

- Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation
- La structuration du référentiel d'évaluation HAS ESSMS
- La nouvelle démarche d'évaluation :
 - > les principes,
 - > les différentes étapes
 - > les nouvelles méthodes évaluatives : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
- Les critères standards et impératifs, le système de cotation
- L'intégration de l'évaluation dans la démarche d'amélioration continue de la qualité

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Exercices de prise en main des documents HAS
- Réflexions individuelles et collectives
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

MATÉRIEL À PRÉVOIR

- Un ordinateur portable

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs, Cadres de service, Référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

INFOS



Gaëlle LE PABIC ou Marion BRANCOURT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREA : 300€
Adhérent Volontaire au CREA : 230€



Nous consulter



>>> La participation dans le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité

Qui joue en 1^{ère} base

Vingt ans après la loi du 2 janvier 2002, si l'obligation de procéder à une évaluation régulière de la qualité incombe toujours aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), une nouvelle procédure a été récemment définie par la Haute Autorité de santé (HAS).

Cette procédure introduit des changements méthodologiques majeurs, mais c'est surtout une nouvelle approche de l'évaluation qui est promue, davantage centrée sur la personne accompagnée, actrice de son parcours et du fonctionnement de l'ESSMS.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux de la participation des personnes accompagnées et ses modèles
- Décrire les attendus en matière de participation des personnes accompagnées dans le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité et son référentiel
- Utiliser les bases méthodologiques de l'accompagné traceur et de l'entretien avec les membres du Conseil de la Vie Sociale

CONTENU

- Les valeurs, principes et modèles de la participation
- La participation aux processus décisionnels du parcours individuel
- La prise en compte de l'expérience d'usage dans les processus décisionnels de fonctionnement collectif de l'ESSMS
- Focus sur la méthode de l'accompagné traceur
- Focus sur l'entretien avec les membres du Conseil de la Vie Sociale

PRÉREQUIS

- Connaissance des différents enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Exercices de mise en situation
- Réflexions individuelles et collectives
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs, Cadres de service, Référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

INFOS



Gaëlle LE PABIC ou Marion BRANCOURT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREA Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREA : 300€
Adhérent Volontaire au CREA : 230€



Nous consulter



>>> Le pilotage de la qualité dans le nouveau dispositif

Y a-t-il un pilote dans l'avion

Les établissements et services sociaux et médicosociaux (ESSMS) sont dans l'obligation de procéder à une évaluation régulière de la qualité, mais le cadre de celle-ci a évolué avec le déploiement du nouveau dispositif d'évaluation par la Haute Autorité de santé (HAS). Celui-ci introduit des changements avec notamment une évaluation obligatoire tous les 5 ans, une autoévaluation désormais recommandée, un référentiel unique associé à de nouvelles méthodes d'évaluation...

Cette formation vous permettra d'actualiser vos connaissances pour ajuster votre démarche de pilotage et adapter le référentiel à votre organisation.

OBJECTIFS

- Identifier le nouveau cadre légal et réglementaire de l'évaluation
- Utiliser le référentiel HAS et le manuel comme outils d'amélioration continue de la qualité
- Décrire les étapes de mise en place et de pérennisation d'une démarche continue d'amélioration de la Qualité

CONTENU

- La qualité et ses spécificités dans le secteur social et médico-social
- Le pilotage de la qualité, les différentes étapes, enjeux et obligations de la nouvelle démarche d'évaluation
- La structuration du référentiel d'évaluation HAS ESSMS
- Focus sur le plan d'amélioration continue de la qualité
- Les critères standards et impératifs, le système de cotation
- Focus sur la démarche d'auto-évaluation
- Focus sur la méthode de l'audit système

PRÉREQUIS

- Connaissance des différents enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Exercices de mise en situation
- Réflexions individuelles et collectives
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

MATÉRIEL À PRÉVOIR

- Un ordinateur portable

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs, Cadres de service, Référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

INFOS



Gaëlle LE PABIC ou Marion BRANCOURT



1 jour / 6 heures



6 à 12 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



en inter Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



en intra Nous consulter



>>> La préparation de l'évaluation

Eval'Bootcamp

Vous avez reçu votre arrêté de programmation d'évaluation et celle-ci aura lieu entre juillet 2023 à décembre 2024. C'est la panique, vous vous demandez par où commencer ? Avec ce programme intensif basé à 80% sur la pratique, vous aurez toutes les clés en mains pour élaborer votre plan d'action et être prêt le jour J.

OBJECTIFS

- Identifier les différents enjeux, obligations et étapes de la nouvelle démarche d'évaluation
- Repérer les incontournables pour chaque étape de votre démarche
- Schématiser la feuille de route de l'établissement entre aujourd'hui et la visite d'évaluation

CONTENU

- Un nouveau cycle d'évaluation, une nouvelle procédure
- Le rapport d'évaluation : élaboration, transmission, diffusion
- Un référentiel unique, ses 3 chapitres et les méthodes d'évaluation
- La gestion documentaire de la qualité
- La place de la personne accompagnée, le rôle du CVS
- La plateforme Synaé
- Du choix de l'organisme évaluateur à l'organisation de sa visite sur site
- Focus sur la démarche d'auto-évaluation

PRÉREQUIS

- Connaissance des différents enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Exercices de mise en situation
- Réflexions individuelles et collectives
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

MATÉRIEL À PRÉVOIR

- Un ordinateur portable et vos identifiants Synaé

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs, Cadres de service, Référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

INFOS



Gaëlle LE PABIC ou Marion BRANCOURT



1 jour / 6 heures



6 à 12 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



en inter

Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



en intra

Nous consulter

>>> Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux

La prise en charge médicamenteuse des personnes accueillies dans les établissements médico-sociaux est un enjeu incontournable de santé publique. Afin d'éviter tout risque de iatrogénie, il est nécessaire de s'assurer que toutes les étapes du circuit du médicament sont bien respectées et que la répartition des tâches, rôles et missions de chacun, de la dispensation à l'administration du médicament sont bien respectées.

OBJECTIFS

- Établir le circuit du médicament au sein de son établissement
- Respecter les obligations des établissements en matière de médicament
- Décrire les rôles, missions et responsabilités de tous les acteurs du circuit du médicament au sein de son établissement
- Identifier et établir les différentes modalités d'approvisionnement de l'utilisateur

CONTENU

- Le cadre légal et réglementaire du circuit du médicament
- Le circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux : dispensation, distribution et administration : qui peut faire quoi ?
- Les responsabilités et les risques

PRÉREQUIS

- Intervenir sur tout ou partie du circuit du médicament, ou avoir en charge son organisation et sa sécurisation

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques, supports PPT, documentation technique, bibliographie de référence
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs Généraux, directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, responsables juridiques, cadres de santé, infirmiers

INFOS



Elodie JEAN



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



en inter

Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



en intra

Nous consulter

>>> Méthodologie de mise en oeuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social

Les équipes, les familles et les personnes accompagnées peuvent être confrontées à des situations complexes, des questionnements difficiles ou des sujets sensibles qui interrogent ou divisent. Aucune solution ne semble alors bonne ou mauvaise et aucune procédure ne peut être appliquée. La réflexion éthique est une nouvelle opportunité de confronter différents points de vue, d'apporter des éclairages juridiques, sociaux, philosophiques pour soutenir les pratiques.

OBJECTIFS

- Décrire les différentes définitions et approches de l'éthique
- Cerner les principaux points de la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM/HAS en matière de réflexion éthique
- Analyser les atouts et les limites des différents modèles de mise en oeuvre d'un espace de réflexion éthique dans un établissement médico-social
- Utiliser les outils de communication des travaux de réflexion éthique

CONTENU

- Les principes fondamentaux de la réflexion éthique
- Les recommandations de bonnes pratiques en vigueur
- La mise en oeuvre d'une instance de réflexion éthique
- Les modalités pratiques de fonctionnement d'un comité éthique : exemples, atouts et limites de différents modèles envisageables
- Quelques exemples de thématiques à traiter
- Le travail de réflexion et d'élaboration des écrits
- Les modalités de communication à favoriser

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Illustrations pratiques
- Retours d'expérience
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels concernés par la création, l'animation ou la participation à une instance de réflexion éthique

INFOS



Rennes : Hubert STEPHAN
Nantes : Arièle LAMBERT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



Nous consulter

>>> Mettre en place une démarche de qualité de vie au travail dans une structure sociale ou médico-sociale

Le secteur social et médico-social est engagé dans des transformations structurantes traduisant notamment une évolution de la demande sociale sur la place des personnes en situation de vulnérabilité et les nécessaires ajustements d'offre de services. Ces bouleversements engagent autant la responsabilité des organismes gestionnaires que celle des professionnels chargés d'accompagner les personnes. Dans ce contexte, engager une démarche de qualité de vie au travail (QVT) apparaît un levier d'action de l'encadrement pour prévenir les risques psychosociaux et par répercussion améliorer la qualité du service rendu aux personnes accompagnées.

OBJECTIFS

- Identifier les repères et les enjeux de la QVT
- Décrire les facteurs de risques et d'opportunités pour améliorer la qualité de vie au travail
- Traduire les risques professionnels et améliorer la performance des établissements
- Planifier une culture de la qualité de vie au travail au travers d'outils managériaux (l'entretien professionnel, les espaces de discussion sur le travail, ...) et de suivi des conditions de travail (bilan social, Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, ...)

CONTENU

- Définition et repères réglementaires : évolution, registres d'action et enjeux
- Diagnostic de la qualité de vie au travail : outils et méthodes d'analyse
- Conditions et modalités d'engagement d'une démarche QVT
- Pérennisation de la démarche

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Retours d'expérience à partir des contextes professionnels des participants
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

SUPPORTS DE FORMATION

- Un guide du contenu de formation

PUBLIC CONCERNÉ

- Directions, responsables d'encadrement, représentants du personnel

INFOS



Marion BRANCOURT



2 jours non consécutifs / 12 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAL : 560€
Adhérent Volontaire au CREAL : 440€



Nous consulter

>>> Mettre en place un Comité de pilotage de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Le lien entre qualité de vie des personnes concernées et qualité de vie et des conditions de travail des professionnels qui les accompagnent n'est plus à faire. Pour preuve, le référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS publié en 2022 accorde une attention renouvelée aux indicateurs de cette QVTC. Ainsi, les employeurs, dans une visée de performance et d'attractivité, ont intérêt à porter conjointement, vis-à-vis des personnes concernées comme des professionnels qui œuvrent à leur côté, le renforcement du pouvoir d'agir, de l'autodétermination en passant par la prévention de la maltraitance et la promotion de la bientraitance. Cela passe par l'engagement d'une démarche de la QVTC qui s'appuie sur la mise en place d'un Comité de pilotage.

OBJECTIFS

- Décrire les fondamentaux d'une démarche QVTC
- Planifier les étapes de mise en œuvre de la démarche au travers d'une instance de pilotage
- Schématiser et décrire la gouvernance et l'organisation d'un comité de pilotage

CONTENU

- Les fondamentaux d'une démarche QVTC
- La construction et le périmètre du COPIL QVTC.
- La définition des missions et modalités de mise en œuvre et suivi de la démarche QVTC
- La diffusion de la démarche au-delà du COPIL

PRÉREQUIS

- Avoir assisté à la formation "S'engager dans une démarche QVTC"
- Être engagé dans la mise en œuvre d'une démarche QVTC

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques, supports PPT, documentation technique, bibliographie de référence
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout professionnel souhaitant intégrer un comité de pilotage QVTC : Directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, Représentants du Personnel

INFOS



Marion BRANCOURT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



Nous consulter

>>> Manager le travail en période de transformation

Les politiques publiques relatives au secteur social et médico-social engagent des évolutions importantes pour les structures qui en composent le paysage. La circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux insiste sur l'individualisation du parcours des personnes concernées et invite à davantage d'inclusion. Cette visée s'appuie notamment par une évolution de l'offre médico-sociale graduée, diversifiée et modulaire ; une coopération renforcée entre les acteurs et la prévention ou gestion des ruptures de parcours. Cet environnement en mouvement vient percuter fortement les pratiques professionnelles au contact des personnes concernées mais également la façon de manager le travail. Par ailleurs, la pandémie du COVID 19 a également fait bouger les pratiques professionnelles en invitant à de nouvelles modalités de travail. Ce double contexte nécessite de revoir la façon dont s'exerce le management.

OBJECTIFS

- Identifier les liens entre transformation du secteur et impacts sur les pratiques professionnelles
- Décrire l'importance du rôle de manager dans la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- Expliquer des modalités de management favorables à la performance des professionnels et des organisations
- Nommer des outils

CONTENU

- Le cadre des transformations à l'œuvre dans le secteur et ses impacts sur les pratiques professionnelles
- Le management comme vecteur central de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)
- Les références en termes de management en réponse aux enjeux de transformations
- La présentation d'outils à destination du manager

PRÉREQUIS

- Être en posture de management

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques, supports PPT, documentation technique, bibliographie de référence
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, Responsables de service

INFOS



Marion BRANCOURT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



en inter Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



en intra Nous consulter

>>> Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS

La bientraitance est une démarche globale d'accompagnement et d'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect de leurs droits et libertés, leur écoute et la prise en compte de leurs besoins, tout en prévenant la maltraitance. La bientraitance se manifeste à la fois dans les actes professionnels quotidiens, et dans les orientations institutionnelles définies notamment dans le projet d'établissement. La promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance se renforcent : le cadre réglementaire s'étoffe, les obligations dans lesquelles s'inscrivent les ESSMS se renforce (notamment autour de l'amélioration continue de la qualité) et la commande sociale s'affirme au travers de divers rapports, qui mettent en évidence l'enjeu de partager ses pratiques pour développer une culture commune de promotion de la bientraitance et de prévention de la maltraitance. Cette formation invite les professionnels à interroger et penser/re-penser leurs pratiques pour construire un cadre d'action favorable à la qualité de vie des personnes concernées.

OBJECTIFS

- Identifier le cadre réglementaire relatif à la maltraitance
- Nommer des éléments de culture de la bientraitance entre professionnels
- Susciter une dynamique de réflexion sur la bientraitance en lien avec les pratiques
- Travailler la posture d'accompagnement pour développer une culture de la bientraitance

CONTENU

- Le cadre réglementaire relatif à la maltraitance
- Les représentations des professionnels quant à la relation d'accompagnement (à partir d'un questionnaire en amont à destination des participants)
- L'asymétrie relationnelle dans la relation d'aide
- La qualité de vie des personnes accompagnées (dont le droit des personnes vulnérables) comme levier favorable à la bientraitance et à la qualité des prestations
- Les évolutions actuelles en lien avec la question de la bientraitance : inclusion, autodétermination, empowerment, accessibilité

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et pratiques, supports PPT, documentation technique, bibliographie de référence
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout public

INFOS



Rennes : Marion BRANCOURT
Nantes : Arièle LAMBERT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



en inter

Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



en intra

Nous consulter

>>> Repenser sa communication

Le monde contemporain nécessite d'avoir, sinon une maîtrise, au moins une bonne connaissance des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. A l'ère des appels à projets, appels à candidatures, et du développement du travail en réseau, les professionnels des ESMS se doivent de communiquer à l'interne et à l'externe, de manière singulière et moderne, sur ce qu'ils produisent, inventent et développent.

Communiquer c'est aussi se donner plus de chance de capter des financements contributifs nécessaires au développement de nouvelles réponses. Aussi, il est important d'ajuster stratégiquement et économiquement sa communication à l'attention des bénéficiaires, des familles, des professionnels et partenaires, ainsi qu'aux médias actuels, relais incontournables avec le grand public.

OBJECTIFS

- Identifier les enjeux d'une communication moderne adaptée aux spécificités du secteur médico-social
- Elaborer un plan de communication interne et externe congruent
- Distinguer les éléments facilitateurs pour le Dirigeant et les Cadres de direction

CONTENU

- Les principes de la communication
- Schéma de la communication / Niveaux de communication / Le ciblage / Le style
- La stratégie de communication : définition en 7 étapes
- Le mix de communication : Enjeux majeurs / se saisir des composants et nouveaux outils de communication
- Impact du numérique sur les transmissions d'informations, la formation et les collaborations
- Manager ses interactions professionnelles, la communication hiérarchique
- Penser marketing / Communication d'inspiration journalistique / Ecouter, Informer, Composer / L'écrit dans les établissements médico-sociaux
- Les réseaux sociaux, l'image et la notoriété
- La communication de crise, les règles d'or
- Utilisation inadéquate de la communication et les leviers facilitateurs

PRÉREQUIS

- Connaissance sommaire des outils bureautiques de type Office 365
- Expérience de base en matière de communications institutionnelles
- Sensibilité aux questions managériales

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Approches expérientielles et théoriques / Mises en situation
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres de Direction et Chargé(e)s de communication

INFOS



Claude BASSET



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



Nous consulter

>>> Responsabilités respectives des établissements, services et professionnels

Les professionnels des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux s'interrogent de plus en plus sur les responsabilités du fait de l'accompagnement ou de la prise en charge des patients ou usagers, dans un contexte de défiance et de judiciarisation. Cette formation se propose de clarifier les différents mécanismes de responsabilité, avant d'échanger sur les outils de gestion et de prévention du risque contentieux.

OBJECTIFS

- Identifier les différents mécanismes de responsabilité
- Connaître l'importance des écrits professionnels, aux droits des usagers / patients, aux obligations des professionnels et établissements ou services, et aux responsabilités associées
- Valider ou améliorer les procédures et modes opératoires définis en interne

CONTENU

- Les mécanismes de responsabilités respectives de l'établissement personne morale, des dirigeants d'association et des professionnels (civile et administrative, pénale)
- Actions en responsabilité et notions annexes (réclamations, demandes d'information ...) : quelle gestion opérationnelle de ces différentes situations ? Quels outils et processus ?
- Quels outils de prévention ?

PRÉREQUIS

- Exercer en établissement ou service sanitaire, social ou médico-social

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques et jurisprudentiels / Mise en perspective et retours d'expériences / Echanges à partir des pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Administrateurs, Directeurs, Cadres intermédiaires et tous Professionnels en lien avec les patients / usagers

INFOS



Elodie JEAN



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



en inter

Non Adhérent au CREAI : 300€
Adhérent Volontaire au CREAI : 230€



en intra

Nous consulter

>>> Impulser une démarche RSE en ESSMS

Engager une démarche de responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans son organisation, permet de se questionner sur l'ensemble de ses activités et ses pratiques, en termes d'impact social et environnemental.

Une telle démarche vise à faire évoluer les comportements individuels et les modes de gouvernance, ce qui contribue à la qualité des accompagnements ainsi qu'à la fidélisation et attractivité des professionnels.

OBJECTIFS

- | Nommer les enjeux d'une démarche RSE pour les ESSMS
- | Distinguer les différents axes de la RSE
- | Identifier les étapes et outils au service d'une démarche RSE : gouvernance, diagnostic, plan d'action, communication

CONTENU

- | Du développement durable à la RSE
 - Définitions et réglementations
 - Enjeux de la RSE et impacts pour les ESSMS
- | Les différents axes de la RSE
 - L'axe gouvernance
 - L'axe territoire
 - L'axe sociale
 - L'axe environnemental
 - L'axe économique
- | Les différentes étapes d'une démarche RSE
 - Identifier la RSE comme orientation stratégique d'une organisation
 - Conduire un diagnostic RSE dans son organisation
 - Etablir un plan d'actions
 - Faire vivre la démarche RSE et démarche qualité

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Quizz
- Exposé
- Exercice pratiques
- Atelier de réflexion
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Personnels des structures sociales et médicosociales.

INFOS



Rachelle LE DUFF



1 jour / 6 heures



15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes



Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



Nous consulter

>>> Les droits des personnes âgées accueillies en EHPAD

Personne de confiance, encadrement de la liberté d'aller et venir, recherche du consentement, renforcement des droits du consommateur, partage d'informations en santé...

Les lois d'adaptation de la société au vieillissement, de modernisation de notre système de santé et sur la consommation ont renforcé les droits de la personne âgée, tout particulièrement dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

Ces évolutions ainsi que le nouveau dispositif HAS d'évaluation de la qualité une meilleure prise en compte et effectivité des droits.

OBJECTIFS

- Mobiliser les nouveaux droits de la personne âgée
- Adapter les procédures d'admission en EHPAD à la nouvelle réglementation

- Mettre en conformité le règlement de fonctionnement et les contrats de séjour des EHPAD à ces nouveaux droits

CONTENU

- Connaître les nouveaux droits issus de la loi d'adaptation de la société au vieillissement : la personne de confiance, les modalités de rupture du contrat de séjour, l'annexe au contrat de séjour relative à la liberté d'aller et venir, le signalement des actes indésirables...
- Connaître les nouveaux droits issus de la loi de modernisation de notre système de santé : le partage d'information, l'action de groupe en santé

- Connaître les nouveaux droits issus de la loi sur la consommation : le médiateur à la consommation, l'action de groupe, l'état des lieux d'entrée et de sortie
- Faire évoluer la procédure d'admission des personnes âgées pour respecter le corpus réglementaire
- Les nouvelles clauses à intégrer au contrat de séjour et les modifications à apporter au règlement de fonctionnement

PRÉREQUIS

- Aucun

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Echanges à partir des pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs d'établissements, cadres de santé et médico-sociaux, personnels administratifs d'EHPAD

INFOS



Arièle LAMBERT



1 jour / 6 heures



6 à 15 personnes



Rennes : CREAL Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes
Nantes



Non Adhérent au CREAL : 300€
Adhérent Volontaire au CREAL : 230€



Nous consulter

>>> La place des proches dans les EHPAD et la gestion des réclamations

Les professionnels s'interrogent parfois sur la place, et les droits et obligations respectives du résident, de sa personne de confiance, de sa famille, ou des mandataires à la protection juridique des majeurs ou habilités familiaux : qui informer ? qui décide ? qui est l'interlocuteur ? comment concilier participation des familles et des proches et droits à l'intimité et au secret du résident ?

Cette place des proches dans le projet d'accompagnement peut se traduire par des réclamations dont il convient de tenir compte pour améliorer la qualité d'accompagnement des résidents. Cependant, elle ne doit pas avoir pour conséquence d'interférer dans la bonne organisation de la structure.

OBJECTIFS

- Mobiliser les droits et les places respectives des différents interlocuteurs
- Associer les proches aidants aux décisions relatives à l'accompagnement des résidents dans le respect des droits de ces derniers
- Traiter les réclamations et les utiliser dans un processus d'amélioration continue de la qualité

CONTENU

- La place de la famille, des proches et des aidants dans l'organisation de la prise en charge du résident
- Les différentes mesures de protection juridique et leurs conséquences sur la place du mandataire familial
- Rôle et mission de la personne de confiance
- Responsabilités et rôles des professionnels : directeur, médecin, équipe soignante
- Enjeux et place de la gestion des plaintes et incidents dans le contexte réglementaire et des recommandations (HAS)
- La procédure de signalement des événements indésirables
- Les réclamations : un outil au service de l'amélioration continue de la qualité

PRÉREQUIS

- Etre en relation avec les usagers et leurs proches en établissement ou service sanitaire, social ou médico-social

MÉTHODES, MOYENS PÉDAGOGIQUES, ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- Apports théoriques
- Echanges à partir des pratiques
- Questionnaire d'entrée en formation (*attentes*)
- Questionnaire à chaud (*acquis et satisfaction*)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (*impact sur vos pratiques*)

PUBLIC CONCERNÉ

- Directeurs Généraux, Directeurs d'établissements, Directeurs adjoints, Responsables juridiques, Responsables qualité, Cadre de santé des EHPAD et tout professionnel en contact avec les résidents et les proches

INFOS

	Elodie JEAN
	1 jour / 6 heures
	6 à 15 personnes
	Rennes : CREAL Bretagne 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes Nantes
 en inter	Non Adhérent au CREAL : 300€ Adhérent Volontaire au CREAL : 230€
 en intra	Nous consulter

A silver laptop sits on a dark wooden desk. The screen displays a grid of 20 business-related icons in various colors (blue, purple, green, orange, red). To the left of the laptop is a glass jar filled with water and a bouquet of pink and purple carnations. The jar has a label that reads "More fruit. Less sugar. STRAWBERRY JAM. EST. 1944". To the right of the laptop is a white ceramic cup filled with a light-colored beverage. The background is a bright, out-of-focus window.

L'OFFRE DE FORMATIONS EN INTRA-ÉTABLISSEMENTS



THEMATIQUES DE FORMATIONS DISPONIBLES EN INTRA

A titre d'exemple, le CREAI peut proposer des formations sur les thématiques suivantes :

ETAYAGE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- // Promouvoir la bientraitance
- // Construire des outils d'analyse des besoins des personnes accueillies ou accompagnées
- // Accompagner les personnes avec leurs spécificités : polyhandicap, TND, Handicap psychique, vieillissement, double vulnérabilité,..)
- // Soutenir et promouvoir l'autodétermination
- // Parcours coordonnés
- // S'approprier les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS

LES DROITS DES USAGERS

- // La relation et la place des familles et des aidants dans les projets
- // La fonction d'élu au Conseil de la Vie Sociale
- // Le partage d'informations - le secret professionnel
- // La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées
- // Accessibilité universelle

EVALUATION QUALITÉ

- // Conduire la démarche d'amélioration continue avec l'outil ARSENE
- // Appréhender les risques dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- // Mener une réflexion éthique

PILOTAGE

- // Mener des projets de coopération, de mutualisation : enjeux et outils
- // Mettre en place les outils de la gouvernance
- // Piloter avec des indicateurs, préparer sa contractualisation

ÉVOLUTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- // Protection de l'enfance, handicap, majeurs protégés, exclusion sociale

EVÉNEMENTS INSTITUTIONNELS

Forts de la diversité de nos équipes,
le CREA I Pays de la Loire et le CREA I Bretagne
organisent pour vous des Congrès, Séminaires, Journées d'étude...





2 B rue du Pâtis Tatelin
35700 RENNES

Mail : accueil@creai-bretagne.org
Tél. 02-99-38-04-14

www.creai-bretagne.org

Numéro de formation professionnelle continue :
53 35 01613 35

Numéro SIRET : 775 590 987 00134
Code APE : 8899 B